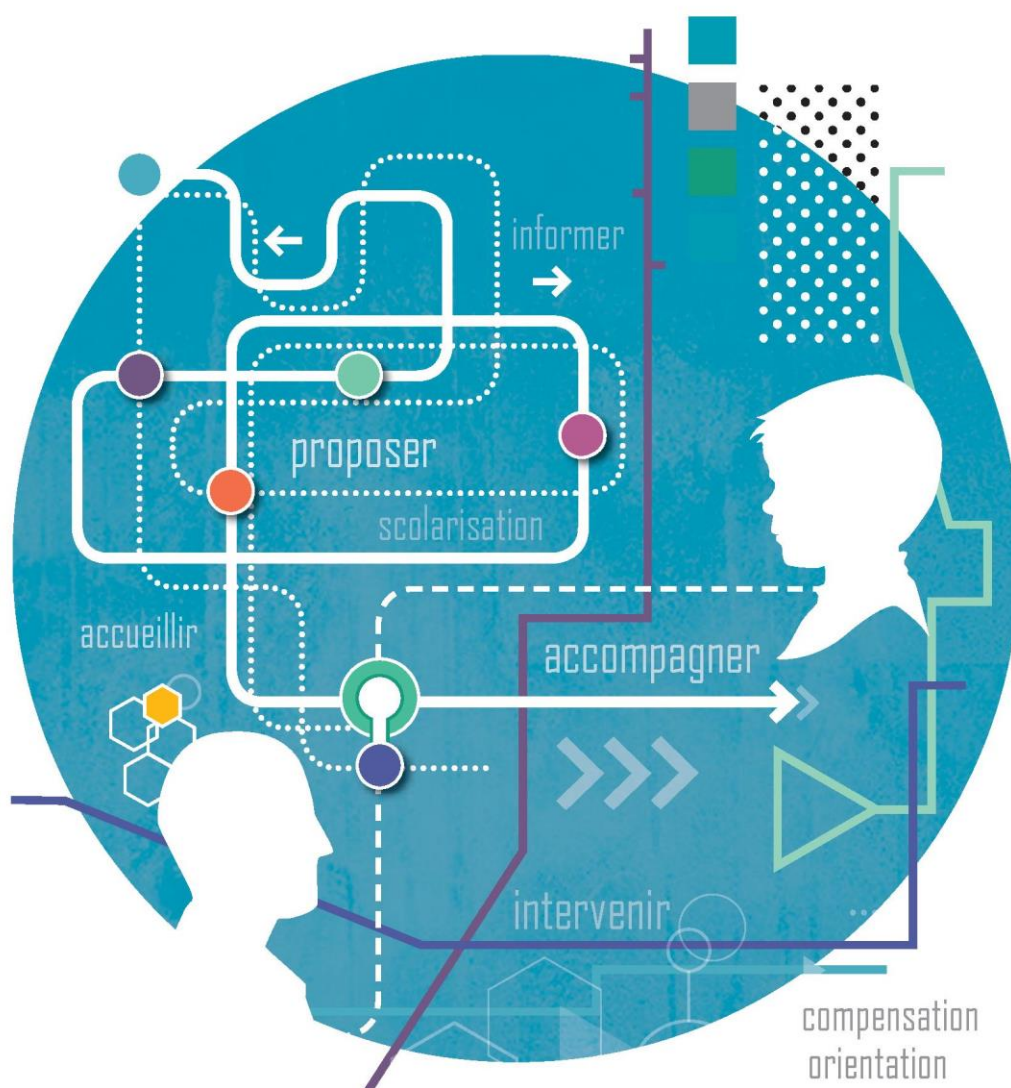


PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2018 – 2023

Une ouverture sur le monde qui nous entoure



Centre Normandie-Lorraine
Centre ressources pour déficients visuels



BP 14
76240 LE MESNIL ESNARD
Tél. 02 32 86 51 60
normandie.lorraine@orange.fr

Le mot du président

La loi du 2 janvier 2002, a inscrit dans le code de l'action sociale et des familles l'obligation pour "chaque établissement médico-social d'élaborer un projet d'établissement, qui définit ses objectifs notamment en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations, ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement¹ ».

Le projet d'établissement est un outil essentiel qui permet de donner du sens aux pratiques, d'identifier le cadre organisationnel et de rappeler à chacun la finalité de notre action de « répondre aux besoins et aux attentes des personnes accompagnées sous tous les aspects de leur vie ».

Ce nouveau projet d'établissement s'inscrit dans la continuité des valeurs défendues par l'association Normandie Lorraine et développées depuis maintenant 50 ans, de réduire les inégalités sociales que peuvent engendrer le handicap. Il détermine l'engagement de l'ensemble des personnels, validé par le conseil d'administration, à mettre en œuvre des projets au bénéfice des enfants, des jeunes et des adultes déficients visuels, avec leur famille et leur entourage, dans un objectif d'inclusion avec la volonté de toujours s'orienter vers l'avenir et faire évoluer l'établissement dans une recherche permanente d'amélioration.

Le Président de l'association, Jean HAREL



¹ Objectif fondamental du projet d'établissement du centre Normandie-Lorraine 2010-2015

Préambule

L'association gestionnaire s'est positionnée depuis de longues années en tant que « centre ressources pour la déficience visuelle » en mettant à sa disposition l'ensemble de ses moyens techniques et ses capacités d'expertise au service des personnes déficientes visuelles. Dans ce 4^{ème} volet du projet d'établissement, l'objectif fondamental de l'association vise à considérer la place de la personne accompagnée dans son environnement. Une fois cette intention déclarée, de quel environnement parlons-nous ? Et nous-mêmes, les professionnels, sommes-nous suffisamment ouverts sur notre environnement ?

Nous partons ici du principe que l'environnement c'est le monde qui nous entoure, c'est-à-dire tout le monde ! Le monde dans toute l'acception du terme, la famille, les amis, la scolarité ou le travail, l'environnement affectif, social dans toutes les étapes de la vie mais aussi tous les partenaires avec lesquels nous devons co-construire les parcours de vie. Ce nouveau paradigme nous invite à considérer la personne accompagnée et sa famille comme partenaires à part entière, acteurs et co-constructeurs au même titre que les tous les intervenants qui construisent et portent le projet.

Pour construire ensemble ce partenariat, nous devons nous connaître, nous reconnaître tout en nous ouvrant sur le monde qui nous entoure. De nouveaux partenaires, de nouveaux dispositifs et des politiques publiques qui nous invitent à mutualiser nos compétences pour travailler en réseau, en maillage sur un territoire.

L'association Normandie Lorraine est à l'initiative de la création du Réseau Sensoriel Normandie regroupé en GCSMS avec les Instituts d'Éducation Sensorielle et les services qui ont bien voulu nous rejoindre.

Nous nous inscrivons volontiers dans cette démarche et portons l'idée que cela participe à la construction d'un parcours pour la personne accompagnée.

Ainsi, les orientations pour les cinq prochaines années se déclinent sous ces principes :

- Faire de l'ouverture sur le monde extérieur une priorité qui dirige toutes nos actions vers l'inclusion dans le milieu ordinaire, l'autonomie dans les activités de la vie journalière et les relations sociales.
- Favoriser la fluidité des parcours dans l'institution, les écoles, les lieux d'accueil collectifs, les établissements partenaires.
- Proposer un projet d'accompagnement global dans le respect de la personne, sa famille et son entourage.

Le directeur du centre Normandie-Lorraine, J.P. BOURDALEIX

SOMMAIRE

Une association en perpétuelle réflexion	1
L'origine	1
Les dates clés	1
L'évolution dans le contexte.....	2
Les valeurs fondamentales	3
Les engagements et les principes qui en découlent	4
Notre action auprès des personnes déficientes visuelles.....	5
Les publics accueillis et accompagnés	5
Les agréments	6
L'offre de service.....	7
L'accompagnement du parcours	10
L'ancrage sur le territoire – Les partenariats	15
Des compétences humaines et techniques reconnues	16
L'accueil, une culture institutionnelle.....	16
Une équipe pluridisciplinaire au service d'un accompagnement global	17
Les outils pour le repérage et le développement des compétences.....	21
Une expertise en partage	21
Nos moyens de communication et les systèmes d'information	22
Nos engagements pour l'avenir	24
Le développement de l'offre de services	24
L'amélioration de la qualité de l'accompagnement	25
Développer la coopération	26
Optimiser les compétences professionnelles.....	26
Faire évoluer le système d'information	27
Conclusion	28
ANNEXES	30

Une association en perpétuelle réflexion

L'origine

1959 : L'union Lorraine, présidée par Madame Maurice DE WENDEL fait construire à Quiberville-sur-Mer une maison destinée à accueillir les enfants des aciéries de Lorraine durant les congés d'été. La gestion du centre est confiée à une congrégation religieuse. Parallèlement, le Docteur BLANQUIS encouragé par le Docteur DOLFUS, a le projet d'ouvrir un centre pour amblyope dans la région.

1962 : Création de l'association Normandie-Lorraine par Monsieur de MONTALEMBERT, Sénateur de Normandie et l'Union Lorraine – association de type loi 1901 – pour scolariser à l'interne des enfants amblyopes. L'association fait l'acquisition des terrains du Château de la Lande situés au Mesnil-Esnard.

1963 : Ouverture de l'accueil mixte et installation au Château de la Lande au Mesnil-Esnard.

1978 : Signature d'un contrat simple avec l'Éducation Nationale concernant les classes du premier et second degré et arrivée du premier directeur laïque.

Les dates clés

2017 : début des travaux de la première tranche de réhabilitation et d'accessibilité de l'établissement (2017-2020) (voir plan de réhabilitation en annexe)

2015 : transformation de 6 places handicap rare, au sein de la SEES-SME

2015 : création du Lunambule, dispositif d'accueil séquentiel pour des enfants en situation de handicap rare

Création du Service d'Évaluation de la Vision et de l'Autonomie, proposant une évaluation fonctionnelle de la vision pour les adultes du département de Seine-Maritime.

2014 : signature d'un CPOM - Contrat pluriannuel d'objectif et de moyens avec l'Agence Régionale de Santé de Normandie Reprise de l'association Braille-Tech au sein des services du Centre Normandie-Lorraine.

2003 : échec du service Basse-Vision dû à un manque de prise en compte de la problématique des transports dans l'autonomie des adultes handicapés visuels.

1995 : arrêté préfectoral autorisant la création du service Basse-Vision.

1991 : création du Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire, service de suivi des enfants dans leur établissement d'origine et dans leur famille.

1991 : création du Service d'Accompagnement Familial et d'Éducation Précoce pour les enfants de la naissance à 5 ans.

L'évolution dans le contexte

L'association Normandie Lorraine a de tous temps œuvré pour maintenir le principe d'une adéquation de son offre de service avec les politiques publiques. Elle a par ailleurs eu le souci d'anticiper certaines d'entre elles ; en particulier son engagement sans faille pour la scolarité en milieu ordinaire, pour tous les enfants et jeunes handicapés visuels.

A l'origine de la création de l'établissement, la volonté des membres fondateurs fut de faire reconnaître le centre comme une école et de signer une convention avec l'État. Cette convention avec l'Éducation Nationale perdure encore aujourd'hui sous la forme d'une unité d'enseignement confirmant l'inclusion de plus de 135 enfants et jeunes élèves.

Ce principe d'inclusion individuelle, engagé dès le début des années 1980, s'est exprimé par la création de classes externalisées, puis l'intégration des enfants dans l'établissement scolaire de leur quartier.

Bien entendu, il a été nécessaire d'accorder ces actions avec les agréments. C'est ainsi que les passages en CROSMS successifs ont officialisés la création du SAAAIS et du SAFEP qui ont eu pour effet de réduire l'accueil au sein des sections de l'établissement.

L'accueil a été fixé à 50 places parmi lesquelles nous avons accueilli un public de plus en plus porteur de handicaps associés, rendant difficile une inclusion dans le dispositif scolaire commun.

L'obtention de l'agrément de places au titre du handicap rare souligne la qualité des échanges durant le diagnostic partagé préalable à la construction du CPOM 2014-2018.

Ces évolutions confirment l'expertise développée par les professionnels sur la question des handicaps associés et de notre engagement toujours présent d'apporter une réponse quoi qu'il arrive.

Cette réponse accompagnée entre en adéquation encore une fois avec les politiques publiques préconisées, en particulier le rapport PIVETEAU qui nous amène à construire des réponses en collaboration avec les partenaires médico-sociaux et sanitaires.

Il en est ainsi de la prestation d'évaluation fonctionnelle pour les adultes qui n'entrent pas dans le champ de nos agréments mais pour lesquels nous intervenons afin d'éviter les ruptures d'accompagnement, à la demande des médecins ou des autres établissements médico-sociaux.

Nous accueillons avec enthousiasme les décisions qui devraient s'inscrire dans le prochain projet régional de santé pour les adultes déficients visuels de Normandie, en espérant que les réponses soient à la hauteur des attentes.

Ces valeurs fondent la culture de l'association. Le sens de notre mission collective se précise autour des engagements qui en découlent :

- Favoriser l'ouverture au monde en s'étayant sur une volonté forte et affirmée en faveur de l'inclusion sous toutes ses formes, sociale, scolaire, sanitaire afin d'accroître toujours davantage l'autonomie et la liberté citoyenne.
- Grandir ensemble par un enrichissement mutuel, le handicap comme accélérateur des avancées sociales, notamment autour de la réflexion sur une accessibilité pour tous mais aussi autour de la promotion de la différence.
- Faciliter la fluidité des parcours des personnes déficientes visuelles et leur famille en ne laissant personne au bord du chemin.

Les valeurs fondamentales

Notre association se situe en partenaire de la collectivité, partenaire responsable et engagé pour assurer une mission d'intérêt général et d'utilité sociale.

- **La bienveillance** est la valeur essentielle des actions mises en place par l'association, bienveillance envers les personnes accueillies, envers les parents, envers l'entourage ainsi que dans les relations entre les professionnels de l'association.
- Permettre à chacun d'être acteur de son développement, sortir de l'abattement pour **co-construire** son propre projet de vie.
- Un humanisme militant portant les valeurs collectives « on est plus fort ensemble que seul », savoir se fédérer pour porter notre engagement.
- Promouvoir la **créativité et l'innovation** tant dans les parcours des personnes accueillies que dans les moyens et outils créés pour les mettre en œuvre.
- Réduire les inégalités par **l'inclusion sociale** et par l'accès à une scolarité sur mesure, de haute-facture.
- **Répondre aux besoins** de tous(tes) les enfants (personnes) déficient(e)s visuel(le)s sous tous les aspects de leur vie

Les engagements et les principes qui en découlent

Dans la pratique, nos actions se construisent autour de l'application de ces principes par la proposition :

- ✓ D'un projet individualisé pour chacun tenant compte des attentes, des besoins s'orientant au maximum vers le monde extérieur en permettant le plus souvent possible l'inclusion sociale et scolaire.
- ✓ D'un accompagnement respectueux du rythme et des potentialités de chaque famille considérant le sujet dans sa globalité tout en lui apportant les soins et les apports spécifiques à sa situation
- ✓ De parcours fluides afin de s'adapter au mieux aux besoins et aux singularités de chacun, fluidité entre les services, fluidité entre les diverses institutions que fréquentera la personne accueillie. Fluidité dans la forme de l'accompagnement, à domicile, dans le lieu d'accueil de l'enfant, dans le centre, dans le cadre scolaire.
- ✓ Du projet de la personne accompagnée au centre de la dynamique partenariale comprenant, la personne accueillie, sa famille et son entourage, les professionnels, et l'ensemble des acteurs médico sociaux participants de la situation.

Le travail concerté et engagé autour de l'actualisation du projet d'établissement, a porté sur la nécessité de dénommer les bénéficiaires de notre action, en considérant la personne accompagnée (élève, enfant, adulte) dans sa globalité (dans sa dimension sociale, familiale, citoyenne,...).

Ainsi nous nous sommes entendus sur cette formulation :

Nous accompagnons des enfants, des jeunes et des adultes, avec leur famille et leur entourage.

Notre action auprès des personnes déficientes visuelles

Les effectifs 2017

Le nombre de personnes accompagnées et accueillies se décline ainsi :

56 jeunes ou enfants sont accueillis en intra-muros dans la **SEES, SME ou SPFP** dont 20 bénéficient d'un internat

130 jeunes ou enfants sont accompagnés par le **SAAAIS**

40 jeunes enfants et leur famille accompagnés par le **SAFEF**

40 adultes ont été rencontrés pour une évaluation par le **SEVA**

Les publics accueillis et accompagnés

Notre association s'adresse de façon première à un public de « déficients visuels, atteints d'une amblyopie ou d'une cécité, caractérisée par une vision binoculaire inférieure à 4/10ème, avec ou sans troubles associés. » Cependant, notre expertise nous amène à déroger à cette définition en prenant en compte d'autres critères, tels les atteintes du champ visuel, les troubles visuels nécessitant un aménagement spécifique, les problèmes de vision fonctionnelle altérée ou atypique, les contextes spécifiques.

Les caractéristiques du public

Le public accueilli en intra-muros et accompagné en ambulatoire peut se rassembler autour de 3 catégories:

- la déficience visuelle
- la déficience visuelle avec troubles associés
- Une combinaison complexe de handicap avec déficience visuelle relevant du champ du handicap rare.

Pour l'ensemble de l'établissement (toutes sections et services) :

55% des personnes accompagnées sont porteuses d'un handicap visuel seul

32 % sont porteuses de handicap visuel avec handicaps associés

13% sont porteuses de handicap rare (combinaison complexe de handicaps)

Les agréments

L'association Normandie-Lorraine est une association loi 1901, non reconnue d'utilité publique, gestionnaire de trois établissements :

SEES - SME – Institut pour Déficiants Visuels

N°FINESS : 760780387

- Déficience visuelle sans handicap associé
Avec hébergement complet internat : **22 places**
Avec hébergement semi-internat : **22 places**
- Déficience visuelle avec troubles associés
Avec hébergement complet internat : **6 places**

SAAAIS – Service d'Éducation Spéciale et de Soins À

Domicile – N°FINESS : 760023531

- Acquisition, autonomie, intégration scolaire enfants déficients visuel : **135 places**

SAFEP - Service d'Éducation Spéciale et de Soins À

Domicile – N°FINESS : 760919944

- Accompagnement familial et éducation précoce enfants déficients visuels : **28 places**
- Accompagnement familial et éducation précoce enfants déficients visuels avec troubles associés – LUNAMBULE - **5 places à la journée** avec une file active de 10/15 places en lien avec l'accueil séquentiel.

La contractualisation d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'Agence Régionale de Santé en octobre 2014 pour cinq ans, détermine les budgets alloués pour ces trois établissements, sous forme de dotations globales versées à raison d'1/12 par mois.

L'association a bénéficié d'un renouvellement de son autorisation en date du 3 janvier 2017 pour une durée de 15 ans, soit jusqu'au 3 janvier 2032.

Dans ce cadre, elle s'est engagée à répondre à la conformité de l'organisation des évaluations selon le calendrier établi :

Évaluations internes :

2017 – 2022 – 2027

Évaluations externes

2024 – 2030

L'accueil s'effectue au sein des trois sections sur le site du Mesnil-Esnard.

SEES
Section d'Éducation et d'Enseignement Spécialisés

SPFP
Section de Première Formation Professionnelle

SME
Section Médico - Éducative

L'offre de service

Les sections et services

Six sections et services contribuent à l'action menée par le centre Normandie-Lorraine.

SEES

Section d'Éducation et d'Enseignement Spécialisés

La SEES propose une scolarité adaptée aux spécificités et besoins de chaque élève dans le cadre d'un accompagnement global. Elle accueille au sein d'une école primaire et d'un collège, des jeunes âgés de 5 à 18 ans, demi-pensionnaires ou internes à la semaine.

Le primaire propose une scolarité du cycle 1 au cycle 3. Le collège propose des classes allant de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Chaque groupe est constitué d'un maximum de huit enfants. Les enseignements, abordés au travers d'une pédagogie différenciée et des activités éducatives, répondent aux programmes et exigences de l'Éducation Nationale. Un « dispositif passerelle » permet l'accueil des enfants d'autres sections de l'établissement avec des objectifs d'apport et/ou de maintien d'acquis pédagogiques.

SPFP

Section de Première Formation Professionnelle

La SPFP accueille des jeunes de 13 à 20 ans, avec ou sans troubles associés.

La mission principale est de construire un projet socio-professionnel pour chaque personne accompagnée. Les actions menées ont pour but de favoriser la professionnalisation et la socialisation : activités occupationnelles, ateliers préprofessionnels (cuisine, horticulture et lingerie), immersions à la journée au sein d'un ESAT et organisation de stages. En fonction du projet individuel de chaque jeune, une scolarité adaptée peut être proposée, dispensée par des enseignants spécialisés, au sein de groupes classe partagés avec des élèves d'autres sections de l'établissement. D'autres ateliers de création sont également proposés aux différentes sections du Centre Normandie-Lorraine : SME et SEES Primaire, et SEES Secondaire

SME

Section Médico - Éducative

La SME accueille des enfants et des jeunes déficients visuels, âgés de 5 à 20 ans, porteurs de troubles associés ou d'une combinaison complexe de handicaps.

Ce service du centre Normandie-Lorraine est un lieu d'accueil ouvert sur le monde, recevant son public à la journée ou en internat, à temps plein ou partiel.

Au cours de la période située entre les 5 et les 20 ans de l'enfant ou du jeune, la SME constitue une étape dans le parcours de l'enfant et de son entourage. Durant l'accueil au sein de la SME seront travaillés, la sollicitation visuelle et ses modes de compensation, l'accroissement de la vision fonctionnelle, l'accès à l'autonomie selon toutes ses acceptions, au quotidien, dans les déplacements, dans le champ affectif, les apprentissages, scolaires et cognitifs, sociaux, ainsi qu'une aide à la vie journalière. L'ensemble de ces champs dessine un parcours personnalisé pour chaque enfant ou jeune accompagnant le cheminement de son entourage.

SAFEP

Service d'Accompagnement Familial et d'Éducation Précoce

Le Service d'Accompagnement Familial et d'Éducation Précoce intervient auprès d'enfants de la naissance à 6 ans présentant un handicap visuel sévère, sur les départements de Seine Maritime et de l'Eure. Il a pour mission la stimulation visuelle précoce, le développement des modes compensatoires du handicap, l'accompagnement à l'intégration à l'école maternelle ou en crèche et l'adaptation des documents et de l'environnement de l'enfant.

L'équipe pluridisciplinaire propose un accompagnement spécialisé :

- A domicile en s'appuyant sur la relation parents-enfant
- A l'école pour les enfants scolarisés dans leur école de quartier
- Au sein d'un dispositif d'accueil séquentiel, « Le Lunambule », pour les enfants présentant une combinaison complexe de handicaps et nécessitant un accompagnement plus soutenu.

L'accompagnement consiste en des interventions au domicile, dans les établissements scolaires et les lieux de vie.

Le SAFEP

Service d'Accompagnement familial et d'Éducation précoce

Le SAAAIS

Service d'aide à l'Acquisition de l'autonomie et à l'Intégration Scolaire

Le SEVA

Service d'Évaluation de la Vision et de l'autonomie

SAAAIS

Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire

Le SAAAIS accompagne individuellement au sein de leur famille et de leur lieu de scolarisation, les enfants et jeunes adolescents de 5 à 20 ans, résidant dans l'Eure et la Seine-Maritime. Cette modalité de prise en charge permet à tous, un maintien dans leur lieu de vie habituelle, tout en bénéficiant d'une aide spécifique et adaptée aux besoins, en référence à un projet différencié pour chacun et chacune : scolaire, éducatif, social, psychologique, rééducatif. Une équipe pluridisciplinaire intervient tout au long du parcours de l'enfant ou du jeune adolescent. Des échanges et des partenariats sont régulièrement mis en place pour optimiser la prise en charge.

SÉVA

Service d'Évaluation de la Vision et de l'Autonomie

Le SÉVA propose un bilan global d'autonomie aux enfants de Normandie et aux adultes de Seine-Maritime.

Le SÉVA a pour but l'évaluation de l'impact des difficultés visuelles sur le quotidien (déplacements et activités de la vie journalière). Après un bilan pluridisciplinaire, il peut être conseillé du matériel ou proposé des séances de rééducation. Le SÉVA accueille les jeunes suivis par les autres services du centre (internes et externes), de manière ponctuelle, au besoin dans leur parcours.

Le service ouvre aussi ses prestations aux adultes résidant en Seine-Maritime qui font face à l'apparition de troubles visuels, à un changement de situation personnelle (changement de logement, etc.) ou professionnelle (entrée en formation, recherche d'emploi, etc.).

L'accompagnement du parcours

Accompagnement éducatif	<ul style="list-style-type: none">• Vivre et accepter le handicap visuel• Vie quotidienne / Autonomie dans les actes journaliers• Apprendre à vivre en groupe /Relation et interaction avec autrui• Insertion sociale ou professionnelle• Etayage éducatif des familles (SAAAIS- SAFEP-SEVA)
Accompagnement scolaire	<ul style="list-style-type: none">• Pédagogie différenciée, suivi du programme à un rythme adapté• Mise en place de moyens de compensation à la DV
Accompagnement médical et paramédical	<ul style="list-style-type: none">• Suivi médical : ophtalmologie, pédiatrie, pédopsychiatrie• Suivi paramédical : orthoptie, psychomotricité, orthophonie, ergothérapie, kinésithérapie• Coordination avec les autres professionnels de santé
Accompagnement rééducatif spécifique	<ul style="list-style-type: none">• Locomotion/déplacements• Aide à la Vie Journalière
Accompagnement psychologique	<ul style="list-style-type: none">• Des jeunes en groupe ou individuel, en partenariat avec les professionnels de proximité (ex : éducateur)• De la famille suivant la problématique de la personne (uniquement sur les services externes)
Accompagnement des partenaires extérieurs	<ul style="list-style-type: none">• Sensibilisation à la déficience visuelle• Apports des moyens de compensation• Rencontres/échanges• Interventions directes• Adaptations environnement• Formations proposées sur site, ou chez les partenaires (ex : mairie...)
Accompagnement social	<ul style="list-style-type: none">• Conseils et accompagnement dans les démarches administratives

Chacune de ces prestations d'accompagnement nécessite une adaptation permanente à la déficience visuelle des personnes accompagnées. Notre centre s'est engagé dans une dynamique de formation de tous les professionnels aux techniques et matériels de compensation. Ainsi chacun peut acquérir les savoir-faire pour pouvoir effectuer tous les actes de la vie quotidienne : les déplacements, la cuisine et les prises de repas, l'hygiène et les soins personnels...

L'accompagnement proposé à chaque personne dépend de ses besoins et de son projet de vie, en tenant compte de ses possibilités visuelles et la présence ou non de troubles associés.

Le principe commun de l'ensemble des prestations proposées par le centre Normandie Lorraine est d'offrir un accompagnement qui considère la personne dans son ensemble, qui prenne en compte ses besoins, ses attentes et ses potentiels singuliers, dans ses dimensions individuelles, familiales et sociales.

Depuis plusieurs années, le Centre Normandie Lorraine s'est engagé dans une démarche d'ouverture des services. Par cette dynamique l'établissement permet une plus grande variété dans le parcours de chacun au sein des différentes sections. Tout au long de l'année, la personne peut ainsi, en fonction de ses besoins, bénéficier de l'apport des différentes compétences des professionnels.

L'objectif est de renforcer toutes les actions qui permettent l'autonomie dans les activités de la vie quotidienne et la sociabilisation afin de faciliter l'inclusion et les relations sociales.

L'utilisation de matériel de compensation permet de compléter ces actions : la lecture et l'écriture sont facilitées par des supports adaptés (livres agrandis, brailles, cahiers adaptés, Perkins...) ou par l'utilisation de matériel informatique (ordinateurs adaptés, logiciels spécifiques, bloc-notes brailles...). Des aides optiques (loupes électroniques, vidéo-agrandisseurs, etc.) ou du matériel spécialisé (« criquet », balance sonore, etc.) facilitent les actes de la vie quotidienne. Les loisirs et le sport sont abordés au travers des jeux adaptés, des ballons sonores, etc.

Des actions spécifiques à visée éducative, pédagogique et d'épanouissement sont organisées de façon régulière ou ponctuelle au sein des différents services. Certains projets, tels que le « café-gourmand », les regroupements ou la kermesse, permettent de valoriser les compétences des jeunes. Ils peuvent aussi profiter de séjours de type : classes de neige, transferts, compétitions sportives, etc.

Chaque personne accompagnée effectue un parcours personnalisé en fonction de son projet. Les actions dont elle sera le bénéficiaire pourront être réalisées en séances individuelles ou collectives.

Afin de mieux répondre aux besoins des personnes, le projet d'établissement prévoit d'améliorer la dynamique de parcours au sein des services. Cela implique le renforcement du dispositif passerelle existant à l'interne mais aussi d'accroître les possibilités de ponts entre les services internes et externes.

Certaines situations nécessitent de mobiliser de plus en plus de compétences et de professionnels. Ainsi, il est nécessaire que le centre Normandie Lorraine devienne porteur des projets personnalisés en lien avec les différents acteurs du territoire et de devenir un pôle de fonction ressources.

L'admission

Les procédures d'admission, peuvent varier en fonction des services (cf. projets de service). Cependant elles répondent communément aux principes des valeurs de l'association, en adéquation avec les orientations des politiques sociales actuelles, qui promeuvent la proposition d'une réponse accompagnée pour tous.

Ainsi chaque demande fait l'objet :

- ✓ **d'une écoute**: lors d'un entretien, la personne et son entourage peuvent exprimer librement leurs attentes.
- ✓ **d'une évaluation des besoins** : une observation par un professionnel du CNL est automatiquement programmée. Elle peut être effectuée au sein du centre (accueil sur une durée personnalisée), dans l'établissement d'accueil (scolaire et/ou établissement spécialisé) ou au domicile. Elle donne automatiquement lieu à un bilan. Ces bilans sont complétés par des échanges avec les partenaires intervenants déjà auprès de la personne.
- ✓ **d'une réponse** qui proposera soit une admission d'accompagnement, soit une préconisation d'orientation.

Le projet individuel

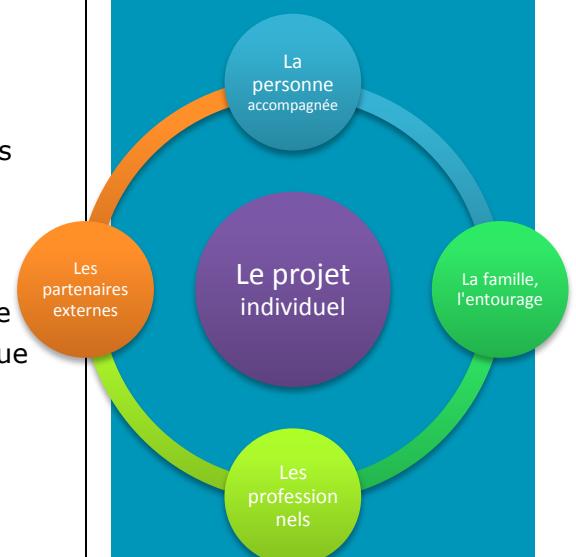
Le projet individuel formalise l'accompagnement qui sera mis en place. Il permet de fixer les objectifs et le parcours de l'enfant au sein de l'établissement.

Pour les sections en interne, et le SAAAIS le projet est actuellement nommé Contrat de Suivi Individualisé (CSI). Ce document répertorie les bilans des actions menées par chaque professionnel et les objectifs fixés pour l'année à venir. La forme du CSI est adaptée en fonction des spécificités des services. Il est réévalué et réajusté chaque année.

Nous souhaitons développer une véritable culture du partenariat avec les familles, en l'inscrivant dans une dynamique pour laquelle on peut encore imaginer des axes de progrès.

Le processus d'accompagnement global se construit autour de quatre étapes :

L'admission
Le projet individuel
L'orientation
La sortie



Les réflexions menées doivent, à la fois, tenir compte des désirs et envies exprimés par la personne mais aussi des besoins et capacités relevés lors d'un bilan pluridisciplinaire (éducatif, scolaire et rééducatif). Le tout en lien avec les partenaires extérieurs pour adapter au mieux le projet.

En cas d'orientation, la personne est accompagnée dans cette sortie et un relai est organisé avec les futures équipes.

L'élaboration du projet individualisé est un moment d'échange entre les professionnels et les partenaires ; l'établissement fait le choix de considérer la personne accompagnée et son entourage comme des partenaires à part entière, acteurs de la co-construction du projet.

La réflexion engagée sur le thème du projet individuel, en lien avec les thèmes abordés dans la culture de l'établissement, induit une refonte complète de nos pratiques actuelles. Évoqué dans les projets de service cet objectif fait l'objet de fiches actions. Une première étape transversale consistera à la production d'un « cahier des charges » commun, pour laisser ensuite la possibilité à chaque service de l'adapter à ses spécificités.

L'orientation

Au cours de l'élaboration des projets individuels, la question du devenir de la personne et de son orientation future est un élément important du processus. Elle fonde les différents axes de notre action, permet d'établir nos objectifs de travail et inscrit notre intervention dans une dynamique d'évolution.

L'orientation porte sur :

- le parcours de la personne au sein des différents services du centre,
- l'orientation professionnelle et le choix de la formation correspondante,
- la redirection vers un autre établissement (médico-social, etc.).

La sortie

Elle peut être conditionnée par l'âge de l'enfant, la continuité de son parcours ou pour une meilleure adaptation de l'accompagnement (orientation vers un autre établissement spécialisé).

La personne et son entourage sont accompagnés lors de cette période de transition. En lien avec les équipes, la sortie est préparée en amont en :

- échangeant avec les établissements futurs : visite de l'établissement, rencontre avec les équipes en place.
- proposant des périodes d'observation, de stages.
- proposant des rencontres régulières avec la personne et son entourage.

Le travail de concertation autour de la notion de suivi après la sortie de notre établissement ou de nos divers dispositifs de soins ou de prestations nous a amenés à définir trois axes d'amélioration :

- **Proposer à tous un dispositif de finalisation de la prise en charge respectueux du chemin de chacun et confectionner une base de données recensant le devenir des jeunes et enfants accueillis et accompagnés par l'association Normandie-Lorraine.**
- **Clarifier la mission d'HANDISUP et identifier le dispositif d'accompagnement des déficients visuels à l'université.**
- **Renforcer le SEVA afin qu'il puisse proposer un bilan autonomie préalable à la sortie.**

Au-delà de la sortie et quand la situation le nécessite, le centre peut continuer à accompagner des projets de vie à travers l'intervention de professionnels, le conseil de matériel adapté ou la proposition de rééducations sur le site du Mesnil-Esnard.

Il nous paraît évident que la qualité des liens que nous entretenons avec nos différents partenaires contribue à renforcer l'adhésion et la confiance des familles nécessaires à toute collaboration.

Aussi, à la lumière de la place de « centre ressources » que nous occupons sur le territoire et dans le paysage médico-social, il semble primordial de continuer de faire connaître nos actions en faveur de la déficience sensorielle tant au niveau des instances que du grand public. Pour cela, nous aurons à multiplier les actions d'informations et à continuer de revendiquer les besoins sur le territoire, au niveau local, régional et national.

L'ancrage sur le territoire – Les partenariats

La culture de notre association, imprégnée de ses valeurs, porte le partenariat et le travail en réseau comme une préoccupation collective, pour permettre aux enfants et aux adultes déficients visuels, ainsi qu'à leurs aidants, de suivre un parcours cohérent et harmonieux.

Il paraît primordial de considérer la nécessaire mise en commun des réflexions et des connaissances partagées, par chacun, autour de la personne accompagnée, pour répondre à l'objectif conjoint d'une prise en charge de qualité.

Dans cette optique de partage, le centre Normandie Lorraine s'applique à construire, développer et entretenir toutes les formes de partenariats et de travail en réseau, obligatoires ou volontaires, nécessaires au bon fonctionnement de ses différents services et sections.

Les missions et positionnements de l'établissement placent en première ligne partenariale la MDPH, le milieu médical, paramédical et hospitalier ainsi que les établissements scolaires. Au quotidien, les partenariats s'établissent également avec les différentes institutions et services spécialisés de la région, les services sociaux, les municipalités et autres collectivités locales, les centres de loisirs, les associations et centres culturels...

L'attention que nous accordons aux parents et les différents groupes de réflexions menés en ce sens nous amènent à envisager une amélioration de la qualité des liens que nous établissons dans nos partenariats tant en interne ; entre professionnels des différents services, qu'en externe ; en restant attentifs à ce que toutes les démarches partenariales que nous engageons soient plus fluides et transparentes pour les personnes accompagnées et leur famille.

Des compétences humaines et techniques reconnues

L'accueil, une culture institutionnelle

La qualité de l'accueil s'illustre au quotidien par la manière d'être et de travailler ensemble de tous les professionnels. Elle se traduit par une ambiance conviviale et une disposition naturelle de chacun à renseigner, à échanger et à transmettre ses expériences et savoir-faire.

L'arrivée d'un nouveau collaborateur est annoncée à l'ensemble des salariés au cours du café d'accueil de la journée de pré-rentrée, et par l'intermédiaire du procès-verbal de la réunion de coordination hebdomadaire pour ceux qui arrivent en cours d'année. Quelle que soit la profession, chaque nouvel arrivant bénéficie d'une action de sensibilisation dispensée par l'équipe du SÉVA. Elle permet, par ses apports théoriques, une mise en situation sous bandeau et en tant que guide, d'appréhender le handicap visuel.

Afin d'améliorer encore l'accompagnement des nouveaux professionnels, l'établissement a inscrit dans le projet d'élaborer un livret d'accueil qui comprendrait l'ensemble des documents utiles à la bonne connaissance du centre Normandie Lorraine : la fiche métier, le règlement intérieur lié au contrat de travail, le protocole d'utilisation des véhicules de services, l'organigramme, le calendrier de fonctionnement, les indications nécessaires à la consultation du site internet.

Le calendrier de fonctionnement annuel est ponctué d'événements qui donnent lieu à des moments festifs partagés avec les jeunes accueillis, organisé par les équipes, la direction et le comité d'entreprise. La rentrée, les journées portes-ouvertes, la fête de fin d'année sont autant d'occasions qui permettent de rencontrer les familles, d'échanger, d'apprendre à se connaître et de tisser des liens mutuels. Le départ à la retraite d'un salarié est un moment privilégié de festivité très apprécié par les grands et les petits. L'animation est préparée par les équipes et les jeunes, orchestrée par le professeur de musique. La direction présente ses vœux au personnel ainsi qu'aux retraités à l'occasion d'une galette chaque début d'année.

LA FONCTION ÉDUCATIVE

Educateur spécialisé –
Éducateur technique – Aide
médico-psychologique (AMP) –
Educateur Jeunes Enfants –
Moniteur éducateur –
Surveillant de nuit.

LA FONCTION PÉDAGOGIQUE

Coordonnatrice pédagogique –
Professeurs des écoles
spécialisés – Professeurs du
second degré – professeurs de
musique

LES MÉTIERS SPÉCIFIQUES

Instructeurs de locomotion –
Intervenants Conseils en
Accessibilité et en
Compensation Sensorielle –
Orthoptiste – opérateur en
Autonomie de la Vie
Journalière

Une équipe pluridisciplinaire au service d'un accompagnement global

L'accompagnement éducatif conduit à vivre et accepter le handicap visuel, à acquérir une autonomie dans les actes de la vie quotidienne, à assimiler les règles de la vie en groupe et des relations avec les autres, dans l'objectif d'améliorer son bien-être et son épanouissement. Les éducateurs s'attachent à créer un cadre sécurisant tant matériel que psychologique. Ils facilitent l'ouverture sur l'extérieur par l'organisation de sorties et d'activités. Leurs interventions sont adaptées aux potentialités visuelles et mobilisent largement les capacités cognitives et sensorielles.

Les enseignants s'appuient sur les programmes de l'Éducation Nationale. Leur mission principale est de permettre aux jeunes de poursuivre une scolarité, en s'appuyant sur des supports pédagogiques, des matériels et des techniques palliatives à la déficience visuelle. Ils interviennent de manières différentes, selon le public qu'ils accompagnent dans les sections intra-muros ou en milieu ordinaire. Les enseignants interviennent selon les besoins et les capacités de l'enfant, selon un rythme défini dans le projet. Les enseignants des sections intra-muros interviennent dans des groupes classe restreints, à un rythme adapté, permettant un travail individualisé.

LE PLATEAU TECHNIQUE

L'instructeur de locomotion est un professionnel spécifique de la déficience visuelle (cécité ou malvoyance, innée ou acquise, avec ou sans handicap associé). Son rôle est de permettre aux personnes déficientes visuelles de se déplacer de la façon la plus autonome possible, avec un maximum de sécurité et d'aisance, en fonction des possibilités de chacun.

Les ICACS interviennent dans le champ de la réadaptation. Grâce à leurs connaissances en basse-vision, ils analysent et élaborent un projet d'accompagnement avec la personne en lien avec son projet de vie dans son environnement (social, scolaire, professionnel) en évaluant ses besoins. Dans ce cadre, ils collaborent avec d'autres professionnels, les familles ou aidants familiaux.

L'orthoptiste a un rôle de prévention, d'attention, de conseils et liens avec les personnes accompagnées, les familles et les professionnels de l'association. Elle effectue des bilans et rééducations dans le cadre du traitement des déséquilibres oculomoteurs et des déficits neurosensoriels afférents. Elle évalue le confort de la vision fonctionnelle par le grossissement nécessaire et valeur de l'aide optique à proposer si besoin.

L'Autonomie de la Vie Journalière est une spécificité professionnelle qui vient compléter la formation initiale de l'opérateur ergothérapeute ou éducateur spécialisé. Son accompagnement consiste après une évaluation des besoins à proposer un projet de réadaptation ayant pour objectif une meilleure autonomie, le développement des capacités, la socialisation et le soutien des projets personnels en lien avec l'entourage.

Le centre de ressources techniques développe et met à disposition des documents sur CD, agrandis, adaptés ou transcrits en braille. A ce titre, il a obtenu l'agrément PLATON niveau 2 (exception handicap pour édition adaptée) qui lui permet d'accéder aux fichiers sources des éditeurs via la Bibliothèque nationale de France.

Les missions du service de ressources documentaires sont multiples :

- Adapter des documents pédagogiques, à la demande des enseignants,
- Collecter et référencer les documents adaptés,
- Mettre à disposition le fonds documentaire adapté à l'ensemble des services,
- Optimiser l'utilisation de cette documentation par les enseignants.
- Contribuer à développer le goût des enfants pour la lecture.

Ces missions impliquent un lien étroit avec les enseignants de l'établissement, principaux demandeurs des services des ressources documentaires.

Le centre de ressources techniques dispose d'une bibliothèque et d'une tactilothèque; espace rassemblant des objets à vocation de découverte tactile pour une meilleure représentation mentale de l'environnement. Ces objets peuvent être empruntés par les professionnels éducatifs et pédagogiques.

LE SERVICE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Adaptateurs de document -
transcripteurs -
documentaliste - techniciens
de reprographie

Ce service collabore à la
réalisation de la charte
graphique qui définit l'identité
des documents institutionnels
de communication.

LES PROFESSIONNELS TRANSVERSAUX A TOUS LES SERVICES

L'ENCADREMENT

Directeur-Directeur-Adjoint-
Responsable service
administratif – responsables
de services.

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Assistante de direction –
secrétaires - comptable – aide-
comptable - webmestre –
économe - agent d'accueil

L'établissement est coordonné par une **équipe de direction** composée du directeur, du directeur-adjoint et de la responsable du service administratif. Par délégation du conseil d'administration le directeur a en charge la gestion administrative et financière de l'établissement, la gestion des ressources humaines et le développement des projets. Le directeur-adjoint collabore aux missions du directeur, accompagne et supervise les responsables de service et coordonne l'accompagnement de la section médico-éducative et des services généraux. La responsable administrative assiste le directeur dans la gestion des ressources humaines et accompagne la conduite des projets institutionnels et le suivi de la qualité. Elle coordonne les services administratifs et le service des ressources documentaires.

Les responsables de services coordonnent les différents services et sections. Cette coordination recouvre le management des équipes, l'organisation des plannings, le suivi des projets individualisés et les admissions ainsi que l'animation des réunions de fonctionnement.

Interlocuteurs de première ligne des familles et des visiteurs, les **personnels de l'équipe administrative** assurent un rôle central dans la communication, l'accueil et la coordination de l'établissement. Ils administrent l'ensemble du courrier interne et externe, et veillent à la bonne destination des informations reçues à l'aide des différents systèmes d'information disponibles.

La comptable et son assistante veillent à répondre dans les règles et les délais impartis aux obligations légales et aux demandes des autorités de contrôle : gestion financière et sociale, ressources humaines, statistiques, tarification, etc. L'assistante de direction est aussi en charge de l'organisation des transports des jeunes accueillis et de la communication avec les chauffeurs de taxis. Elle s'occupe aussi du parc des véhicules de service. L'économe est chargée de l'approvisionnement du matériel au bénéfice des jeunes et des professionnels. Elle est aussi en charge du parc informatique de l'établissement et de la tenue de notre site internet.

Au sein des sections, les actions de soin des **rééducateurs** sont coordonnées par le **médecin généraliste**. Dans les services ambulatoires, ils interviennent en fonction des besoins identifiés dans le projet personnalisé tant au domicile, que dans les lieux d'accueil de la personne accompagnée. Ils participent à l'élaboration du projet personnalisé et aux synthèses.

Les psychologues interviennent auprès des jeunes et leur famille pour répondre aux besoins qu'ils formulent dans le cadre d'une évaluation, d'un soutien ponctuel ou du projet de soin. Ils co-animent des activités avec les équipes éducatives et prennent part à l'accompagnement quotidien des enfants accueillis.

L'assistante sociale accompagne les familles qui en font la demande. Elle apporte son éclairage à l'équipe pluridisciplinaire sur des éléments utiles au projet du jeune, dans le respect de la confidentialité qui s'impose. Elle participe à la proposition et la concrétisation des projets d'orientation. Elle propose son aide à la constitution des dossiers administratifs et financiers. Elle fait le lien entre les familles et les services sociaux de secteur.

Les personnels des services généraux sont garants de l'hygiène, la sécurité et l'entretien des locaux de l'établissement et des espaces extérieurs. Ils assurent le transport occasionnel d'enfants, et d'adultes ainsi que de matériels. Dans le cadre de leurs métiers, ils côtoient tous les jours les jeunes accueillis et sont amenés à mettre à profit leurs compétences techniques dans les domaines tels que l'entretien du linge et le ménage pour accompagner la formation des jeunes dans le cadre d'activités encadrées par les éducateurs de la section de première formation professionnelle.

Les services généraux participent activement aux bonnes conditions nécessaires à l'accueil des jeunes par leurs actions. Ils sont force de proposition pour l'aménagement des locaux et des espaces extérieurs.

Pour permettre de réaliser les travaux de maintenance en urgence, le personnel possède des habilitations en sécurité et en électricité.

LE PÔLE SANTÉ

Médecins – Infirmière – orthophonistes – orthoptiste – ergothérapeute – kinésithérapeute – psychomotriciens – psychologues.

L'ensemble des professionnels médicaux, paramédicaux, psychologues et rééducateurs sont amenés à intervenir sur plusieurs sections ou services, en prise en charge individuelle, ou en groupe

LE SERVICE SOCIAL

Assistante sociale

LES SERVICES GÉNÉRAUX

Les agents de service – les ouvriers d'entretien

L'activité formation au sein de l'établissement est très dynamique. Elle reflète la volonté partagée par la gouvernance et la direction de maintenir un niveau de technicité optimal. Elle se concrétise par la participation régulière des salariés à des actions permettant l'actualisation de leurs connaissances et l'engagement dans des formations diplômantes des métiers spécifiques à la déficience visuelle et aux handicaps associés.

Chaque année, par l'intermédiaire du Réseau Sensoriel Normand, de la FISAF, du GNCHR (Groupement national de coopération des handicaps rares), du Réseau Périnatalité groupe CAMSP, sont organisées des actions de formation mutualisées sur des thèmes d'intérêt commun. Elles permettent aux professionnels de la déficience sensorielle, du handicap rare, et de l'éducation précoce, de se rencontrer, partager les expériences, éclairer des questionnements, surmonter des difficultés, et de s'ouvrir au-delà des références institutionnelles.

Les outils pour le repérage et le développement des compétences

Le déploiement des effectifs et des compétences est le fruit d'une réflexion concertée entre l'équipe de direction et les cadres responsables de service. Il est décidé en fonction des projets de développement de l'établissement, des besoins émanant du terrain et des évolutions du public.

Le plan de formation annuel est élaboré sur la base de ces mêmes critères. L'équipe de direction détermine au préalable les grandes orientations annuelles envisagées et organise des actions sur site permettant de faire participer un plus grand nombre de personnels sur les thèmes identifiés dans le plan prévisionnel. Les demandes individuelles sont étudiées en fonction des disponibilités, qu'elles soient demandées par les professionnels ou initiées à la suite des entretiens professionnels conduits par les responsables de services. Ces entretiens permettent aussi d'accompagner les professionnels dans leurs projets individuels, dans le cadre de la sécurisation des parcours professionnels.

Une expertise en partage

L'expertise des professionnels du centre Normandie-Lorraine, reconnue sur le territoire, nous amène à accueillir tout au long de l'année de nombreux stagiaires dans les domaines en lien avec les métiers représentés au sein de l'établissement. Pour ces mêmes raisons, les professionnels du centre Normandie Lorraine interviennent régulièrement au sein des écoles du travail social, du secteur paramédical, en tant que consultant ou jury. Ils sont souvent sollicités pour des actions de sensibilisation à l'accueil des déficients visuels dans les écoles, les lieux publics, les établissements pour adultes. Ils sont amenés à participer à des travaux de recherche dans les domaines comme le développement d'outils de compensation. Ces actions sont soutenues et encouragées par la direction pour favoriser l'ouverture sur le monde extérieur et garantir la conformité des pratiques.

Nous réfléchissons aux possibilités de mobilité interne qui permettraient de travailler auprès de publics différents au sein de l'institution pour lutter contre l'épuisement professionnel.

Nos moyens de communication et les systèmes d'information

La construction de la relation et du lien avec les familles

La réflexion commune entre les différents acteurs autour du projet individualisé est un moment clé qui permet de poser les questions autour de la communication avec leurs moyens et leurs limites. Cette communication s'attache à ne porter que sur ce qui est utile à la personne accompagnée et sa famille, au rythme qui leur convient dans le respect de leur intimité.

La communication entre les familles et les professionnels, s'établit selon différents moyens en fonction de l'objet et de l'âge des publics concernés. Entre l'administration et les familles, elle se fait prioritairement par courrier ou téléphone. Entre les professionnels et les familles, par l'intermédiaire du cahier de liaison, appel téléphonique, courrier, ou par messagerie.

Les rencontres festives proposées aux familles tout au long de l'année, comme les représentations de théâtre, les auditions musicales, la fête de fin d'année, les réunions parents/enseignants, les portes-ouvertes, sont de multiples occasions permettant d'apprendre à se connaître respectivement et qui contribuent à instaurer un lien de confiance.

La qualité de la communication réside en notre volonté de maintenir le savoir-être des professionnels, qui conditionne la bonne construction de la relation par ses qualités d'écoute, et sa volonté de proposer des solutions sur mesure qui tiennent aussi compte des savoirs des familles.

Les réunions de fonctionnement pluridisciplinaires, permettent ainsi d'échanger et d'appréhender l'accompagnement sous sa forme globale. Ces réunions sont également propices à la mise en place de projets transversaux, interservices, événements culturels ou sportifs visant à fédérer les jeunes et les équipes.

Au sein de l'établissement, le conseil de vie sociale composé de parents et de jeunes représentants élus, de professionnels et de membres du conseil d'administration favorise la participation des jeunes et des familles. Les représentants des familles participent activement aux projets institutionnels, et sont garants de la prise en compte de la parole des jeunes accueillis.

La politique de communication de notre établissement repose sur le principe qu'une bonne communication entre professionnels est nécessaire à la bonne communication avec les familles.

L'engagement de nos valeurs associatives milite pour le respect des données, institutionnelles, personnelles des personnes accueillies mais interroge aussi les données concernant les salariés. Cela mérite donc une démarche d'amélioration accompagnée que nous proposerons lors du dialogue de gestion préfigurant la négociation lors du renouvellement de notre CPOM.

Les systèmes d'information

Depuis 2005, l'Association a investi dans son système de communication interne en développant considérablement son parc informatique.

Ce projet s'est construit de manière empirique bien que réfléchi et organisée mais nous interroge aujourd'hui sur les conditions de transmissions des données, de leur sécurisation et du lien que nous devons créer avec le projet individuel et l'accompagnement des parcours des personnes accueillies. Le système d'information est ici abordé en tant que système de communication entre tous les acteurs, physiques ou institutionnels, les personnes accompagnées et les représentants légaux.

L'établissement a maintenu la communication avec les casiers des professionnels, renforcée par l'intranet et la publication du procès-verbal de coordination qui reprend l'ensemble des rencontres, réunions et événements sur une période de 15 jours.

Nos limites sont atteintes en termes de procédure et d'organisation de ce système et nous engagerons une réflexion approfondie durant la période du projet d'établissement afin de réaliser un diagnostic de notre système qui conduira à la réalisation d'un schéma d'urbanisation qui soit le prélude à un schéma directeur. Cet investissement ne sera pas sans coût, en temps de travail mais aussi financier. Nous engagerons à cette fin, une négociation avec les financeurs institutionnels qui encouragent cette démarche à l'appui des textes produits par l'ANAP et l'ANESM.

Le développement de l'offre de services

- **Développer les fonctions du centre ressources par la proposition de réponses aux besoins d'accompagnement des adultes.**

Œuvrer en faveur de la proposition de réponses aux besoins non pourvus sur le territoire, au niveau local, régional et national en proposant par exemple des actions de sensibilisation et d'information facilitant l'intégration dans le milieu professionnel.

Étayer la prise d'autonomie dans les actes de la vie quotidienne et les déplacements.

Revendiquer auprès des instances la problématique de l'accès aux transports pour les déficients visuels enfants et adultes accompagnés.

- **Renforcer la connaissance du handicap visuel par des actions d'information et de sensibilisation.**

Définir et organiser les modalités d'une communication large auprès des ressources existantes sur le territoire (ophtalmologistes, autres établissements médico-sociaux du champ du handicap, de l'éducation précoce, de la personne âgée, des établissements recevant du public, ...)

- **Développer l'activité du centre de ressources documentaires par la mutualisation des transcriptions et des documents adaptés.**

L'objectif est d'identifier l'ensemble des ressources existantes en matière de transcriptions et d'adaptations sur le territoire national. Cette mutualisation permettra l'optimisation de moyens et de contrer les inégalités de financement des différents centres de ressources documentaires.

Le déploiement de l'activité du SÉVA contribuera à mieux accompagner les personnes déficientes visuelles en répondant aux besoins ponctuels dans les périodes de changement.

Le livret d'accueil

Il apparaît nécessaire de revisiter le livret d'accueil remis aux personnes accompagnées et leur famille à la visite d'admission. Ce travail pourra être mené en collaboration avec l'équipe de la charte graphique qui guidera son élaboration sur la forme.

La famille comme partenaire, en co-construction du projet en faveur de la personne accompagnée

L'amélioration de la qualité de l'accompagnement

• Le projet d'accompagnement personnalisé

Le projet d'accompagnement constitue l'axe transversal de notre démarche d'amélioration, également mis en exergue par les projets de services.

La première étape de la refonte du document existant et de son opérationnalité, se situera au niveau de la mise en œuvre du projet d'établissement. Elle consistera à élaborer une charte institutionnelle, qui s'attachera à produire un cahier des charges commun tout en laissant, en seconde intention la possibilité à chaque service de l'adapter selon ses spécificités. Cette feuille de route s'attachera à préciser les principes suivants :

- La philosophie du document : le changement de nom (de contrat à projet au centre des intervenants et des partenaires)
- L'émergence d'un projet global : la réaffirmation de la nécessité d'envisager l'enfant, le jeune dans sa globalité, ce qui suppose l'intégration de l'enseignement, de l'accompagnement éducatif, des rééducations autour d'un même projet au bénéfice de l'enfant et de son entourage.
- La participation des personnes et de leur entourage : favoriser l'expression de la parole de l'enfant et de son entourage.
- Répondre aux caractéristiques d'un projet : évaluation du précédent projet, intégration, dans le document des moyens mis en œuvre et suivi régulier du projet en cours.

• Le partenariat avec les familles

Nous souhaitons développer une véritable culture du partenariat avec les familles en l'inscrivant dans une dynamique, reconnaissant une place à la famille, accompagnant celles-ci pour devenir co-auteur du projet de la personne accompagnée et enfin en intégrant la dimension du savoir profane des parents, de l'entourage, comme apport indispensable à la formation des professionnels.

Développer la coopération

- **Renforcer le partenariat interne et externe**

Il semble nécessaire d'améliorer encore la qualité des liens que nous établissons dans nos partenariats tant en interne : entre professionnels des différents services, qu'en externe : en restant attentifs à ce que toutes les démarches partenariales que nous engageons soient plus fluides et transparentes pour les personnes accompagnées et leur famille.

Optimiser les compétences professionnelles

- **La mutualisation des expériences et des savoir-faire**

Nous faisons le choix de maintenir et développer les formations à l'extérieur, les actions mutualisées avec d'autres établissements, les interventions au sein des écoles du travail social, de rééducateurs, pédagogiques en tant qu'intervenant ou jury. Toutes ces actions contribuent à garantir l'ouverture au monde extérieur, et la conformité des pratiques individuelles.

- **La qualité de vie au travail**

Travailler un livret d'accueil pour chaque nouvel arrivant, comprenant :

La fiche métier, le règlement intérieur lié au contrat de travail, le protocole d'utilisation des véhicules de services, l'organigramme, le calendrier de fonctionnement, les indications nécessaires à la consultation du site internet, des projets de services, du projet d'établissement.

Nous continuerons à privilégier notre participation à des actions de formation mutualisées par l'intermédiaire du Réseau Sensoriel Normand, FISAF, GNCHR, par exemple, pour partager les expériences, éclairer des questionnements, surmonter des difficultés, et ne pas se limiter à nos références institutionnelles.

En terme de management nous envisagerons les possibilités de mobilité et de travailler auprès de publics différents au sein de l'institution pour lutter contre l'épuisement professionnel

Cet objectif formalise l'engagement de la direction à restructurer notre système d'information, avec l'aide d'un consultant extérieur.

Il conviendra de mener en amont une réflexion sur l'éthique – l'engagement des utilisateurs à aller chercher l'information – indication du lieu où l'info est mise à disposition (le dossier papier ? le dossier numérique ?), mais aussi l'engagement à alimenter le dossier.

Faire évoluer le système d'information

- **Structurer le système technique**

L'objectif est d'actualiser notre système d'information, en définissant et formalisant son organisation par l'élaboration de son schéma directeur.

Une première étape consistera à établir le cahier des charges avant de faire le choix du prestataire qui nous accompagnera dans cette démarche.

Conclusion

Ce projet d'établissement a été élaboré avec la participation des professionnels de l'association, des membres du conseil d'administration, des parents et certains de nos partenaires qui ont bien voulu se joindre à nous pour ce travail de réflexion commune.

L'ensemble des participants est remercié ici par la qualité de sa contribution qui nous l'espérons trouve son expression dans le document final enrichi de la production des groupes de travail. Ces groupes se sont réunis de septembre à décembre 2017 autour des thématiques retenues par le comité stratégique.

Le document final après sa rédaction par l'équipe d'encadrement, sous la coordination de la responsable qualité, a été approuvé par le comité de pilotage.

Le projet d'établissement a été présenté ensuite au Conseil de vie social, au comité d'entreprise pour recueillir leur avis favorable et enfin au conseil d'administration afin d'être approuvé.

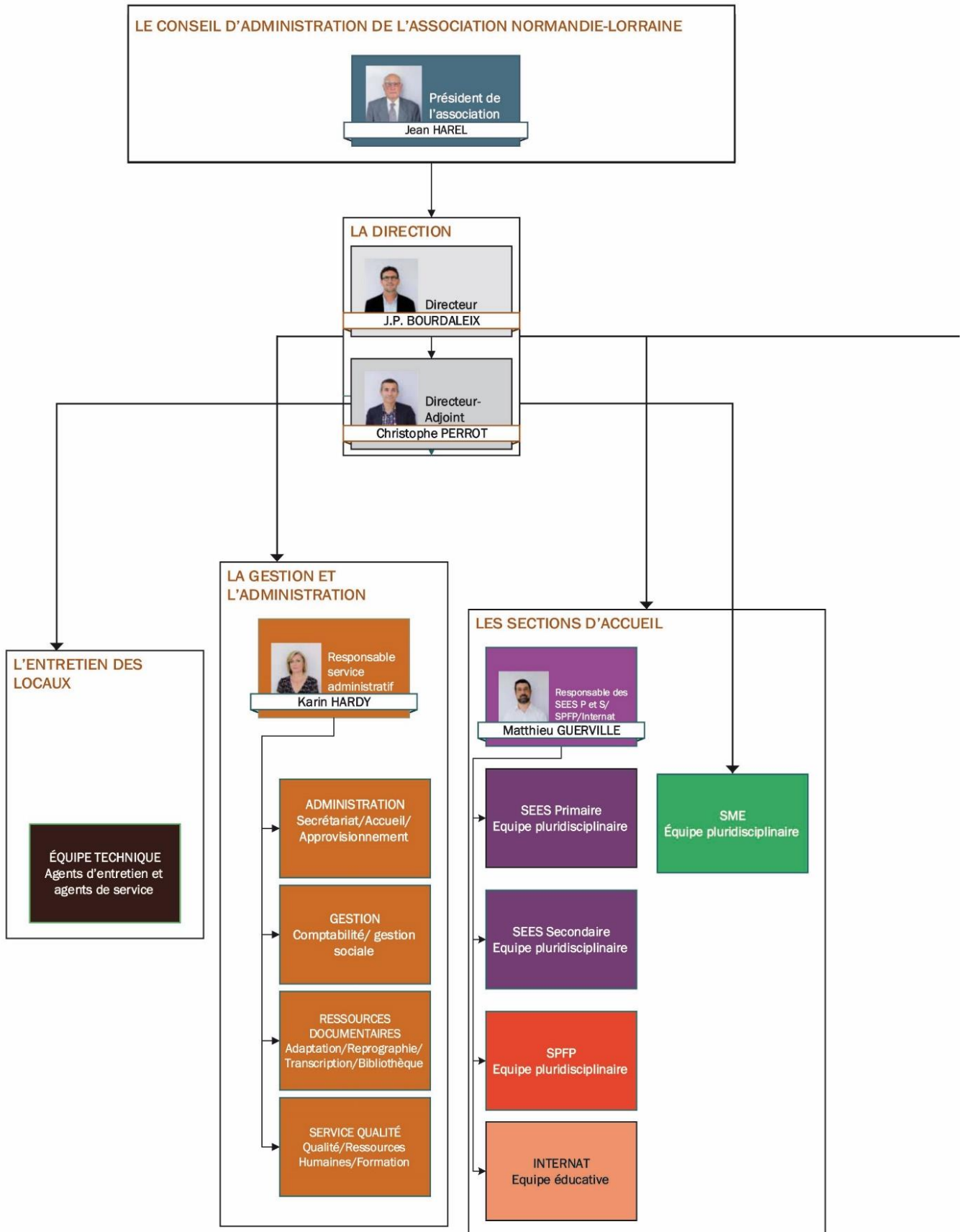
Il est le fruit d'une réflexion partagée avec la volonté affirmée de le faire vivre sur la durée de sa validité.

Il n'y a pas d'inclusion sans connaissance du dispositif commun, c'est la raison pour laquelle nous souhaitons que ce projet d'établissement affirme l'engagement de tous à s'ouvrir sur le monde, dans une démarche inclusive, au bénéfice de toutes les parties prenantes de l'accompagnement.

ANNEXES

- Organigramme simplifié du Centre Normandie-Lorraine
- Organisation de la démarche d'élaboration du projet d'établissement
- La constitution des groupes par thèmes de travail
- Plans de restructuration des bâtiments 2017/2018
- Nos supports de communication
- Les projets de service

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DU CENTRE NORMANDIE - LORRAINE



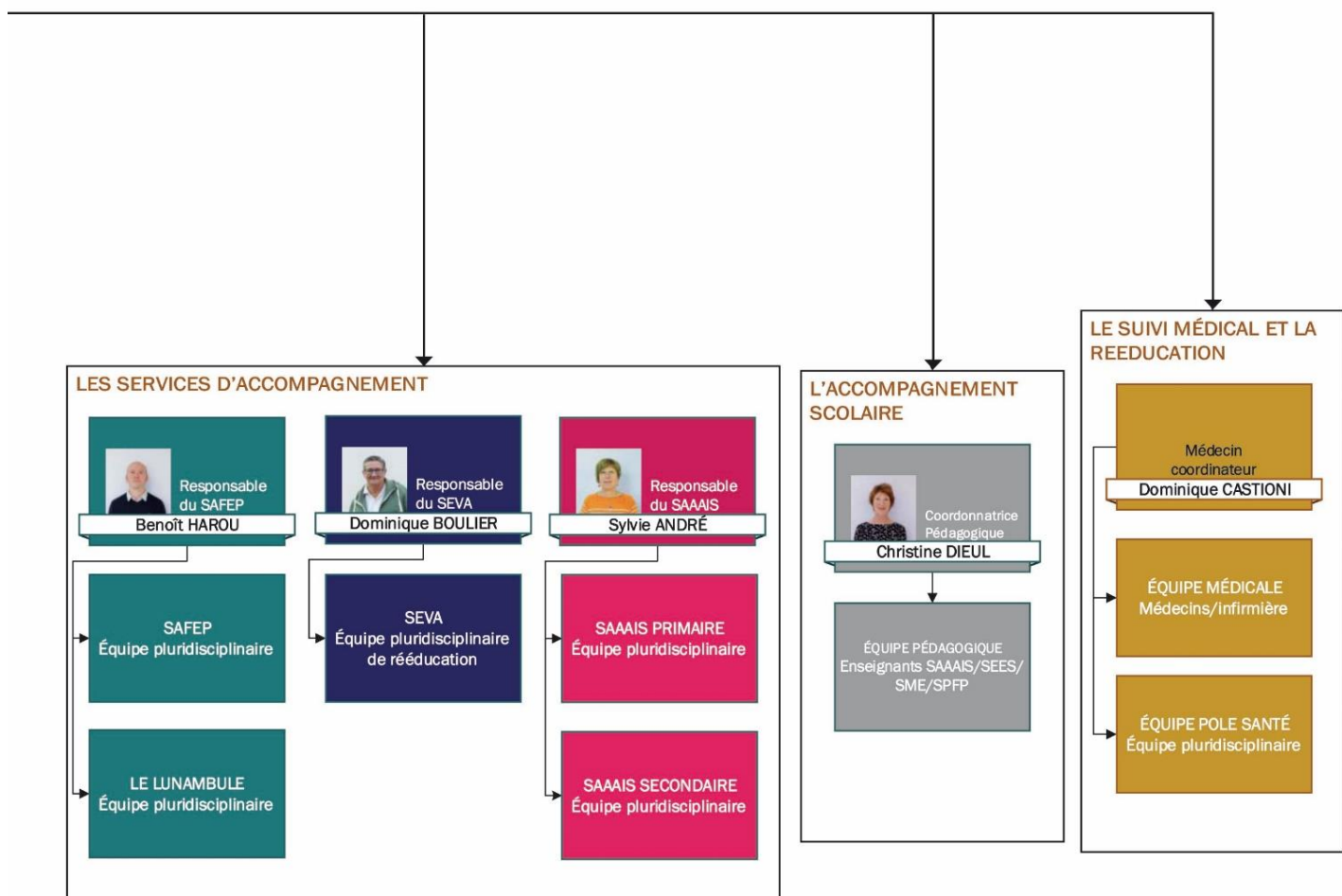


Centre Normandie-Lorraine

Centre ressources pour déficients visuels

58 rte de Darnétal - BP 14 - 76240 Le Mesnil-Esnard

tél. 02 32 86 51 60 - normandie.lorraine@orange.fr



23 juin 2017 : Réunion du comité d'orientation stratégique préparatoire

JP BOURDALEIX, directeur/C. PERROT, directeur-adjoint/K. HARDY, responsable /Sylvie ANDRÉ, responsable du SAAAIS/Blandine CHICOISNE, responsable par intérim du SEVA/ /Matthieu GUERVILLE, responsable SEES/SPFP/Internat/ Benoît HAROU, responsable SAFEP / Romain ENGELHART, éducateur jeunes enfants SME/ Ramdane KELLOU, membre du conseil d'administration /Carine BEYER, parent, administratrice, et présidente du CVS /Elise BOUELLE, parent, administratrice.

- Détermination des thèmes à développer (guide ANESM – PE précédent – projets de services) et des points à aborder.
- Détermination de la méthodologie : groupes de travail transversaux – groupes de travail élargis (Conseil d'administration/familles/partenaires) – logique de participation sur le principe du volontariat – séances de travail thématiques– comité de pilotage pour relecture et validation en amont de l'approbation du PE par le CA.

8 septembre 2017 : COUP D'ENVOI DE LA DÉMARCHE

Réunion d'information à l'ensemble du personnel – de 14h00 à 15h30 en salle de sport

- Information sur les objectifs du P.E.
- Présentation de la méthodologie retenue (groupes de travail par thèmes, animateurs, rythme et échéance fixée au 31/12/2017)
- Présentation des thèmes à développer en réunion de travail
- Recueil des candidatures pour constitution du comité de pilotage
- Date de la première réunion du comité de pilotage au 15 septembre
- Appel à candidatures par thème auprès des responsables de services avant le 14 septembre 2017.

15 septembre 2017 : première réunion du comité de pilotage.

- Constitution des groupes de travail en fonction des candidatures présentées et des représentations souhaitées.
- Fixation du calendrier – dates de réunions par thèmes et réunions du comité de pilotage et du temps de rédaction du projet.

19 septembre 2017 : diffusion de l'organisation par groupe de travail par voie d'affichage, intranet à toutes les personnes implémentées sur le réseau, les casiers courriers pour les autres et mails pour représentants des parents, familles, partenaires et membres du Conseil d'Administration (cf. PE 2018-2023 – organisation participants et calendrier)

- » **Vendredi 15 septembre 2017** de 9h30 à 11h30 : première réunion du **comité de pilotage**.
- » **Jeudi 21 septembre 2017** de 13h30 à 16h30 : Groupe de travail **THÈME 6 – Ressources humaines**.
- » **Vendredi 29 septembre 2017** de 9h30 à 11h30 : **COPIL** (2^{ème} réunion) - **THÈME 2 – Missions**.
- » **Mardi 3 octobre 2017** de 13h30 à 16h30 : groupe de travail **THÈME 1 – valeurs et objectifs fondamentaux de l'association, principes d'intervention, repères historiques et évolutions majeures**.
- » **Lundi 16 octobre 2017** de 9h00 à 12h00 : Groupe de travail **THÈME 4 – Nature de l'offre de services**.
- » **Jeudi 19 octobre 2017** de 9h30 à 12h30 : Groupe de travail **THÈME 3 – public accueilli et accompagné**.
- » **Vendredi 20 octobre 2017 : comité de pilotage** (3^{ème} réunion) – point d'étape – état d'avancement de la démarche.
- » **Jeudi 9 novembre 2017** de 9h00 à 10h30 : Groupe de travail **THÈME 5 – partenariats**.
- » **Mardi 14 novembre 2017** de 13h30 à 16h30 : Groupe de travail **THÈME 7 – les systèmes d'information**.
- » **Lundi 27 novembre 2017** de 13h30 à 16h30 : Groupe de travail **THÈME 8 – la démarche d'amélioration de la qualité du service rendu**.
- » **Du 27 novembre au 8 décembre 2017** : temps de rédaction et de relecture de l'équipe de direction. Réunion de l'équipe d'encadrement le 29 novembre de 15h00 à 17h00 – harmonisation des écrits.

Vendredi 15 décembre 2017 : dernière réunion du comité de pilotage (4^{ème} réunion) – présentation de la maquette du projet d'établissement.
Validation de la maquette et de ses annexes.

Validation par le Conseil d'Administration le 30 janvier 2018

Présentation au Conseil de Vie Sociale le 23 janvier 2018

Présentation au Comité d'Entreprise le 15 janvier 2018

CONSTITUTION DES GROUPES DE TRAVAIL PAR THÈME

• THEME	CONSTITUTION DU GROUPE	Nb de réunions	PARTICIPANTS	DATE DE RÉUNION
Comité de pilotage	<ul style="list-style-type: none"> - 1 membre du C.A. - le directeur ou son représentant - 1 parent - 1 membre des IRP - 1 personnel éducatif ou paramédical - 1 enseignant - 1 personnel des services généraux 	4 – réunions	Directeur Directeur-adjoint Responsable service Qualité Un membre du conseil d'administration Un parent/administrateur Éducateur technique - SPFP Infirmière Éducatrice spécialisée SME Enseignante spécialisée SAFEP/SME Assistante de direction	<u>1^{ère} réunion</u> Vendredi 15 septembre de 9h30 à 11h30
<u>THEME 1</u> - Valeurs et objectifs fondamentaux de l'association - Principes d'interventions - Repères historiques récents - Évolution majeures de l'ESMS - <i>Animé par directeur et directeur-adjoint</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Président et représentant(s) C.A. - Le directeur ou son représentant - Représentants de chaque sections et services (équilibre de représentations des métiers) - Parents Intra - Parents (intra/SAAAIS/SAFEP/Lunambule) - 1 DP 	1 Réunion de 3 heures	Président de l'association Psychologue – intra/SAAAIS Adaptateur transcripteur – admin/Res. Doc. Éducateur spécialisé AVJ - SEVA Éducatrice spécialisée – SAFEP /Lunambule Assistant d'éducation – SEES Enseignante spécialisée SAFEP/SME Éducateur technique - SPFP Enseignante spécialisée – SEES Secrétaire - Admin/DP Parent - administrateur Responsable service Qualité	Mardi 3 octobre de 13h30 à 16h30

• THEME	GROUPE	Nb de réunions	CANDIDATS - INSCRIPTIONS	DATE DE RÉUNION
<p>THEME 2</p> <p>Missions</p> <p>Définition juridique de l'ESMS</p> <p>Autorisations, agréments, type de public, nombre de places, conventions</p> <p>Éducation Nationale</p> <p><i>Animé par directeur</i></p>	COFIL	1 fiche technique	Directeur Directeur-adjoint Responsable service Qualité Un membre du conseil d'administration Un parent/administrateur Éducateur technique SPFP Infirmière Éducatrice spécialisée SME Enseignante spécialisée SEES/SME Assistante de direction	<p><u>2^{ème}</u> <u>réunion</u></p> <p>Vendredi 29 septembre de 9h30 à 11h30</p>
<p>THEME 3</p> <p>Public accueilli et accompagné</p> <p><i>Animé par directeur et directeur-adjoint</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Parent ou famille - 1 jeune des sections en intra* - 1 jeune du SAAAIS* - Ou parent du SAAAIS - 1 adulte du SEVA* - 1 membre du C.A. - 1 personnel par section ou service - 1 médecin si possible 	1 réunion de 3h	Parent – administrateur – président CVS Enseignante spécialisée - SAAAIS Professeur - SEES-SAAAIS Éducatrice spécialisée - SEES Kinésithérapeute – SAFEP Lunambule Médecin psychiatre Orthoptiste - SEVA Éducatrice spécialisée - SME Moniteur d'atelier - SPFP Assistante comptable – admin Assistant d'éducation – ancien élève du SAAAIS	<p>Jeudi 19 octobre de 9h30 à 12h30</p>

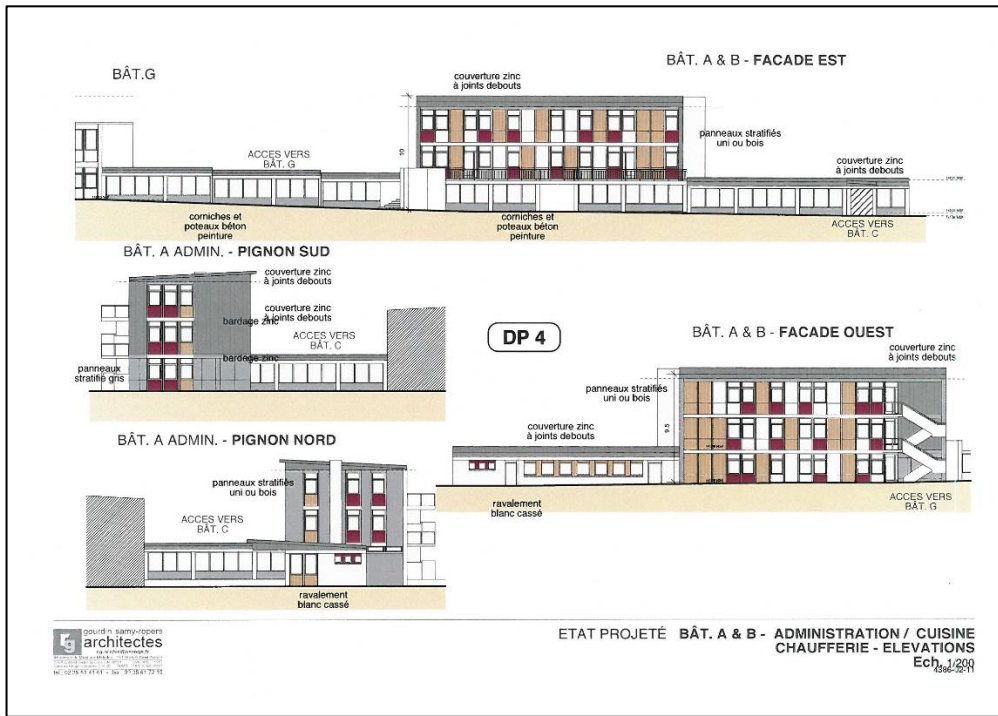
• THEME	GROUPE	Nb de réunions	CANDIDATS - INSCRIPTIONS	DATE DE RÉUNION
<p>THEME 4 Nature de l'offre de services</p> <p><i>Animé par responsables de services SEVA – SEES/SPFP/INTERNAT</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 jeune et/ou adulte accompagné* - Parent ou famille - 1 membre du C.A. - 1 personnel par section ou service 	1 réunion de 3h	Parent – administrateur CVS (absente). Professeur – SEES SAAAIS Psychomotricienne – SAFEP Lunambule Médecin Neuropsychologue – SME Infirmière INTRA Monitrice-éducatrice - SME Éducatrice spécialisée - SPFP - SEES Bibliothécaire- admin	<p>Lundi 16 octobre de 9h00 à 12h00</p>
<p>Comité de pilotage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 membre du C.A. - le directeur ou son représentant - 1 parent - 1 membre des IRP - 1 personnel éducatif ou paramédical - 1 enseignant - 1 personnel des services généraux 	1 réunion de 2h30	Directeur Directeur-adjoint Responsable service Qualité Un membre du conseil d'administration Un parent/administrateur Éducateur technique SPFP Infirmière Éducatrice spécialisée SME Enseignante spécialisée SAFEP/SME Assistante de direction - admin	<p><u>3^{ème}</u> <u>réunion</u></p> <p>Vendredi 20 octobre de 9h30 à 12h00</p>

• THEME	GROUPE	Nb de réunions	CANDIDATS - INSCRIPTIONS	DATE DE RÉUNION
<p><u>THEME 5</u> Partenariats</p> <p><i>Animé par responsables de services SAA AIS et SAFEP</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 ou deux parents - 1 ou 2 partenaires (EN, ERHR, praticiens,...) - Le directeur ou son représentant - 1 personnel par section ou service 	1 réunion d'1h30	Responsable service Qualité Ophtalmologiste au CNL et CHU de Rouen Professeur – SEES/SAA AIS/C.E. Coordinatrice pédago SEES SAA AIS Moniteur –éducateur au SAA AIS Éducateur spécialisé Avéjiste - SEVA Orthophoniste – SAFEP Lunambule Assistante sociale Éducatrice spécialisée – SPFP Enseignante Référente – Éducation Nationale Famille accueil d'une enfant suivie puis accueillie en SEES Parent d'un enfant accompagné par le SAA AIS Aide médico-psychologique – SME Parent – administrateur – CVS Parent - administrateur	<p>Jeudi 9 novembre 9h00 – 10h30</p>
<p><u>THEME 6</u> Ressources humaines (les professionnels)</p> <p><i>Animé par directeur et responsable service qualité – assist. RH</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 DP - 1 membre du CHSCT - 1 membre du C.A. - 1 personnel par section ou service - 1 personnel des services généraux 	1 réunion de 3h	Administrateur Éducatrice spécialisée - SME Coordinatrice pédago – SEES SAA AIS Éducateur technique - SPFP- CHSCT Orthophoniste - Pôle santé Secrétaire – administration et DP Psychomotricienne – SAFEP Lunambule Éducateur – SEVA	<p>Jeudi 21 septembre de 13h30 à 16h30</p>

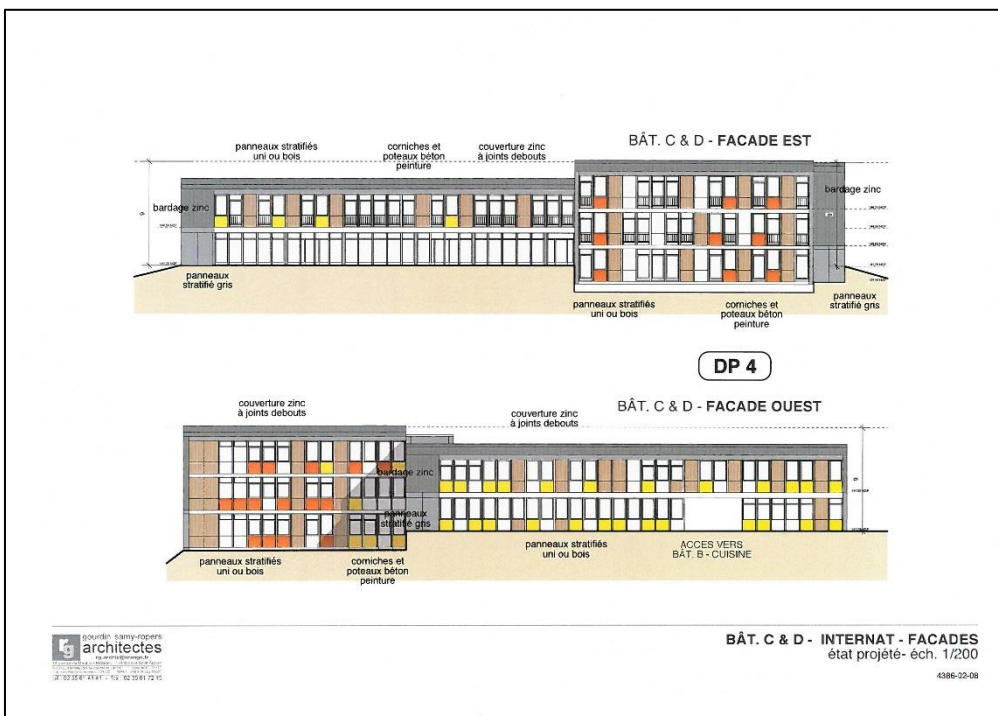
• THEME	GROUPE	Nb de réunions	CANDIDATS – INSCRIPTIONS	DATE DE RÉUNION
<p><u>THEME 7</u> Les systèmes d'information</p> <p><i>Animé par directeur et responsable service qualité – assist. RH</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 membre du C.A. - le directeur ou son représentant - 1 représentant de chaque section et service (équilibre des représentations des métiers) - responsables des sections et services - 1 administratif - 1 représentant du CVS 	1 réunion de 3h	Parent – administrateur – CVS Administrateur Enseignante spécialisée - SAAAIS Professeur – SEES/SAAAIS Éducatrice ICACS – SEVA/SAAAIS Assistante de direction – administration Transcripteur adaptateur - admin – RD. Professeur spécialisé – SEES/SAAAIS Assistante d'éducation - SAFEP Lunambule Aide médio-psychologique - SME Orthophoniste pôle santé Responsable du SAAAIS Responsable de la SEES /SPFP/INTERNAT Responsable du SAFEP	Mardi 14 novembre 13h30 à 16h30
<p><u>THEME 8</u> La démarche d'amélioration de la qualité du service rendu</p> <p><i>Animé par Directeur et responsable service qualité</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 membre du C.A. - le directeur ou son représentant - 1 représentant de chaque section et service - Responsables de services - 1 représentant du CVS - 1 ou deux parents/familles - 1 ou 2 partenaires 	1 réunion de 3 heures	Directeur adjoint Parent – administrateur – CVS Enseignante spécialisée – SME SAFEP Éducateur technique - SPFP Orthoptiste - SEVA Assistante sociale Assistante d'éducation - SME Transcripteur braille – admin RD Professeur SEES/SAAAIS Responsable du SAAAIS Responsable de la SEES /SPFP/INTERNAT Responsable du SAFEP	Lundi 27 novembre 13h30 à 16h30

• THEME	GROUPE	Nb de réunions	CANDIDATS – INSCRIPTIONS	DATE DE RÉUNION
Comité de pilotage	<ul style="list-style-type: none"> - 1 membre du C.A. - le directeur ou son représentant - 1 parent - 1 membre des IRP - 1 personnel éducatif ou paramédical - 1 enseignant - 1 personnel des services généraux 		Directeur Directeur-adjoint Responsable service Qualité Un membre du conseil d'administration Un parent/administrateur Éducateur technique SPFP Infirmière Éducatrice spécialisée SME Enseignante spécialisée SAFEP/SME Assistante de direction	4^{ème} <u>réunion</u> Vendredi 15 décembre 9h30 à 11h30

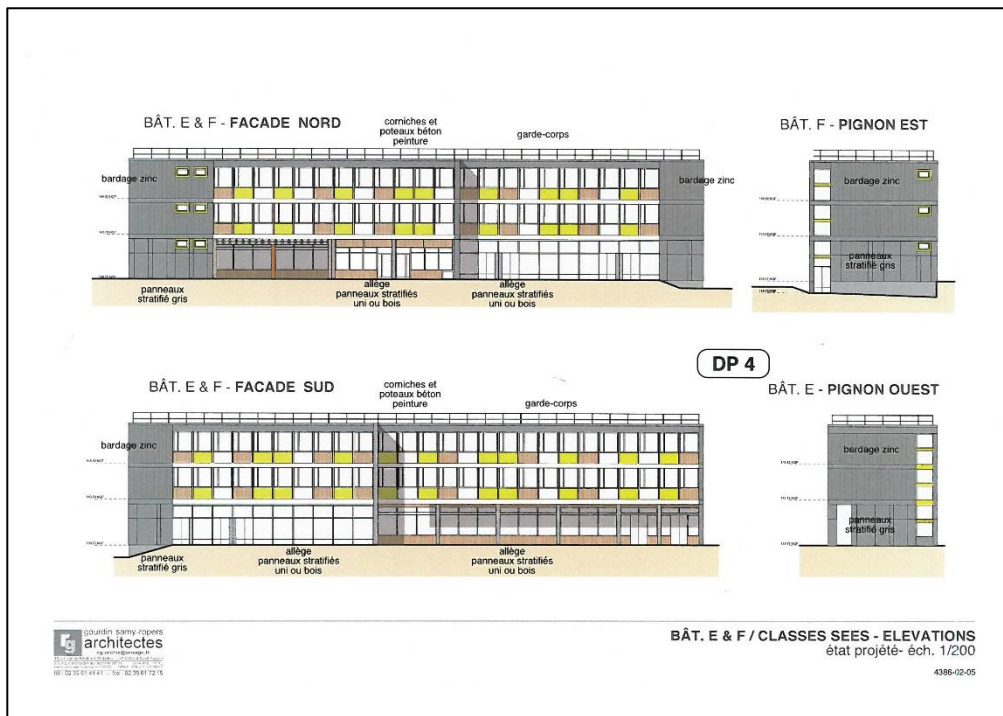
ADMINISTRATION (bâtiment A) ET CUISINE (bâtiment B)



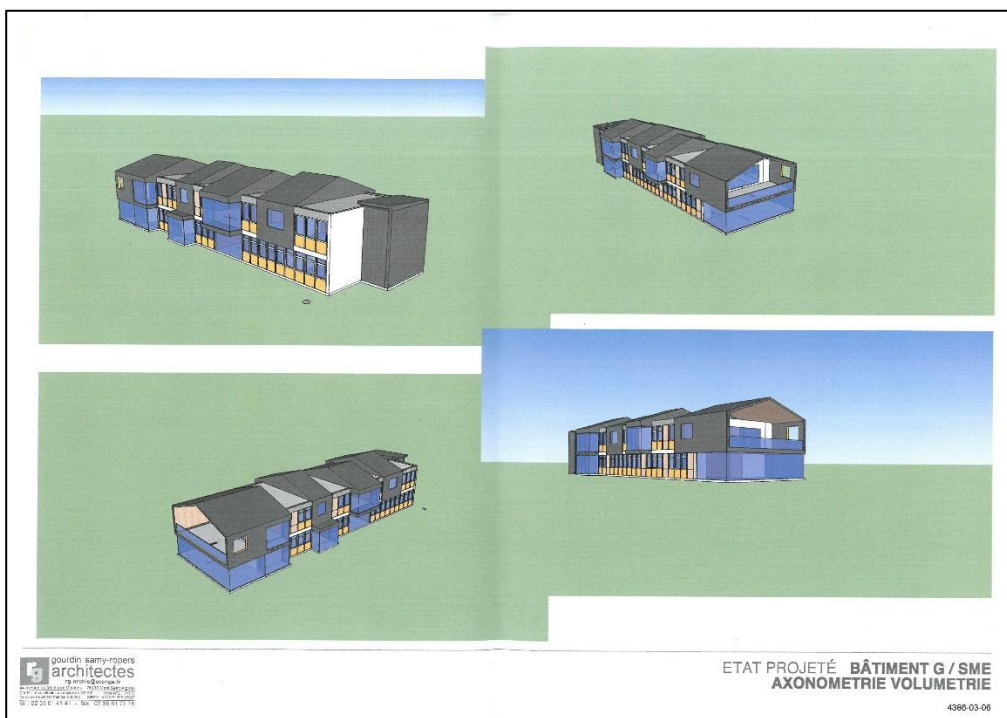
INTERNAT (bâtiments C et D)



LES CLASSES (bâtiments E et F)



LA SME (bâtiment G) – projet encore à l'étude



LA PLAQUETTE DE PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

POUR NOUS REJOINDRE :

En voiture :
GPS : 49°25'12.1"N
1°09'01.7"E

En Bus : Ligne 13 - Arrêt La Châtaigneraie

Feu sonorisé avec émetteur et fonctionnement par bouton poussoir

Directeur : **J.-Ph. BOURDALEIX**
Directeur adjoint : **Chr. PERROT**
02 32 86 51 60
Plus d'infos sur notre site : centrenormandielorraine.org

BP 14
76240 LE MESNIL ESNARD
Tel. 02 32 86 51 60
normandie.lorraine@orange.fr

Normandie-Lorraine
président du conseil d'administration : Jean HAREL

Depuis 1963, l'association Normandie-Lorraine gère l'établissement du Mesnil-Esnard (76).

Elle accueille et accompagne des enfants déficients visuels de la naissance à 20 ans, avec ou sans troubles associés issus principalement de l'Eure et de Seine-Maritime.

L'accueil s'effectue au sein du centre Normandie-Lorraine en sections spécialisées.

L'accompagnement consiste en des interventions au domicile, dans les établissements scolaires et les lieux de vie.

»»» NOS OBJECTIFS

Répondre aux besoins de tous les enfants déficients visuels sous tous les aspects de leur vie.

- Offrir un accompagnement individualisé construit avec l'enfant et sa famille.
- Proposer un enseignement permettant l'acquisition de connaissances et d'un niveau culturel optimum.
- Favoriser l'accompagnement, l'autonomie et les relations sociales.
- Poursuivre le développement des services de l'association dans l'accompagnement de la déficience visuelle à l'âge adulte.

L'ACCOMPAGNEMENT

SAFEP
Service d'Accompagnement Familial et d'Éducation Précoce

Le SAFEP intervient auprès des enfants de 0 à 6 ans dans leur école, à domicile, ou au sein d'un dispositif d'accueil à temps partiel pour les enfants présentant une combinaison complexe de handicaps.

SAAAIS
Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire

Le SAAAIS accompagne des enfants de l'Eure et de Seine-Maritime, dans leur scolarité de la Grande Section au BTS.

SÉVA
Service d'Évaluation de la Vision et de l'Autonomie

Le SÉVA propose un bilan global d'autonomie aux enfants de Normandie et aux adultes de Seine-Maritime.

L'ACCUEIL

SME
Section Médico-Éducative

La SME accueille des enfants et des jeunes porteurs d'une combinaison complexe de handicaps, âgés de 5 à 20 ans, à la journée ou en internat, à temps plein ou partiel.


SEES
Section d'Éducation et d'Enseignement Spécialisés

La SEES propose une scolarité adaptée (primaire et collège) au sein du centre Normandie-Lorraine.

SPFP
Section de Première Formation Professionnelle

La SPFP accueille des jeunes de 13 à 20 ans, avec ou sans troubles associés, pour construire un projet socio-professionnel.

LES PLAQUETTES DES SECTIONS

 Centre Normandie-Lorraine
Centre ressources pour déficients visuels

SEES

Section d'Éducation et d'Enseignement Spécialisés

La SEES propose, au sein de l'établissement, une scolarité à l'école primaire et au collège adaptée à la déficience visuelle.

Missions

Le projet proposé à l'enfant et sa famille se construit autour de :

- Un enseignement adapté et individualisé pouvant aller jusqu'au Brevet des collèges
- La poursuite d'études dans le milieu ordinaire ou pour chaque élève
- Des classes à petits effectifs et un parcours individualisé
- L'adaptation des documents et l'apprentissage de compensation
- Un accompagnement éducatif et professionnel
- Un accompagnement à l'autonomie, et professionnelle
- Des prises en charge rééducatives

Fonctionnement

- Admission sur notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) à la demande de la famille d'un projet professionnel
- Accueil du lundi au vendredi selon le calendrier scolaire (possibilité d'internat de semaine)
- Le centre offre la possibilité d'organiser les transports

Équipe pluridisciplinaire

- Enseignants
- Éducateurs Spécialisés, Moniteurs Éducateurs, Assistants d'éducation
- Psychologue
- Assistante de Service Sociale
- Thérapeutes et rééducateurs
- Infirmière

Pour toute information :
Matthieu GUERVILLE, Responsable de service
07 87 81 61 76 • matthieu.guerville@normandie-lorraine.fr

 Centre Normandie-Lorraine
Centre ressources pour déficients visuels

SPFP

Section de Première Formation Professionnelle

La SPFP accueille des adolescents et jeunes adultes de 13 à 20 ans, déficients visuels avec ou sans troubles associés, pour construire un projet socio-professionnel.

Missions

Dans le cadre du projet personnalisé et en accord avec le jeune et sa famille, les missions principales sont :

- Scolarisation pouvant aller jusqu'au Certificat de Formation Générale et permettant la poursuite d'études dans le milieu ordinaire ou spécialisé
- Préparation au monde professionnel au travers d'ateliers cuisine, horticulture et lingerie
- Apport d'adaptations et de techniques de compensation du handicap
- Mise en place de stages en milieu ordinaire et/ou adapté
- Accompagnement éducatif, psychologique et social
- Prise en charge rééducatrice et thérapeutique

Fonctionnement

- Admission sur notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) à la demande de la famille selon le calendrier scolaire (possibilité d'internat de semaine)
- Organisation régulière de séjours éducatifs hors du centre
- Le centre offre la possibilité d'organiser les transports
- Une réunion annuelle, en présence de la famille, pour le projet personnalisé

Équipe pluridisciplinaire

- Éducateurs Techniques Spécialisés
- Éducateurs Spécialisés, Moniteurs Éducateurs, Accompagnant éducatif et social (AES)
- Psychologue
- Assistante de Service Sociale
- Thérapeutes et rééducateurs
- Infirmière

Pour toute information :
Matthieu GUERVILLE, Responsable de service
07 87 81 61 76 • matthieu.guerville@normandie-lorraine.fr

Fonctionnement

- Admission sur notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) à la demande de la famille
- La SME regroupe deux unités :
 - Les plus jeunes de 5 à 12 ans
 - Les adolescents de 13 à 20 ans
- Accueil du lundi au vendredi selon le calendrier scolaire
- Le centre Normandie-Lorraine offre la possibilité d'organiser les transports

Équipe pluridisciplinaire

- Éducateurs spécialisés, éducateurs jeunes enfants, moniteurs éducateur
- Aide Médico-Psychologique
- Enseignants spécialisés
- Psychologue
- Assistante sociale
- Rééducateurs : ergothérapeute, kinésithérapeute, orthophoniste, psychomotricien, instructeurs de Locomotion
- Instructeurs en AVJ (Autonomie de la Vie Journalière)
- Infirmière

Pour toute information :
Christophe PERROT, Directeur adjoint
02 32 86 51 60 • christophe.perrot@normandie-lorraine.fr

 Centre Normandie-Lorraine
Centre ressources pour déficients visuels

SME

Section Médico-Éducative

La SME accueille des enfants et des jeunes déficients visuels, porteurs d'une combinaison complexe de troubles et âgés de 5 à 20 ans. L'accueil peut être à la journée en internat, à temps plein ou partiel.

Missions

- Accueillir les enfants et les jeunes dans un cadre sécurisant et bienveillant
- Construire et mettre en œuvre un projet personnalisé avec les familles s'appuyant sur :
 - L'observation et ressources de chacun
 - Les potentialités et ressources et méthodes spécifiques
 - La mise en place de techniques et méthodes spécifiques à chaque jeune ou enfant
 - Le registre de communication spécifique à chaque jeune ou enfant
- Permettre le développement des capacités cognitives, relationnelles et affectives des enfants et des jeunes accueillis afin de favoriser leur insertion dans la vie quotidienne

LES PLAQUETTES DES SERVICES


Centre Normandie-Lorraine
 Centre ressources pour déficients visuels

SAFEP

Service d'Accompagnement Familial et d'Éducation Précoce

Le SAFEP du Centre Normandie-Lorraine intervient sur l'ensemble de la Haute-Normandie auprès des enfants de la naissance à 6 ans présentant un déficit visuel sévère.

Missions

- La stimulation visuelle précoce
- Le développement des modes compensatoires du handicap
- L'intégration à l'école maternelle ou à la crèche
- L'adaptation des documents et de l'environnement scolaire de l'enfant


Fonctionnement

- Une équipe pluridisciplinaire vous propose un accompagnement spécialisé :
 - à domicile en s'appuyant sur la relation parents-enfant
 - à l'école pour les enfants intégrés dans l'école de leur quartier
 - au sein d'un dispositif d'accueil "Le Lunambule" à temps partiel pour les enfants présentant une combinaison complexe de handicaps

Équipe pluridisciplinaire

- Éducateurs spécialisés
- Aide Médico-Psychologique
- Assistants d'Éducation
- Psychomotriciens
- Kinésithérapeute
- Enseignant spécialisé
- Orthophoniste
- Infirmière

Pour toute information :
Benoît HAROU, Responsable de service
 07 87 81 66 20 • benoit.harou@normandiolorraine.fr


Centre Normandie-Lorraine
 Centre ressources pour déficients visuels

SAAAIS

Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire

Le SAAAIS accompagne des enfants déficients visuels dans l'Eure et la Seine-Maritime, dans leur établissement scolaire et lieux de vie, de la Grande Section Maternelle au BTS.

Missions

Suivre aux besoins exprimés par l'enfant et sa famille, nous pouvons proposer :

- Un accompagnement pédagogique
- Un accompagnement éducatif
- Un accompagnement psychologique
- Un accompagnement social
- Un accompagnement en compensation du handicap
- Une information et une sensibilisation auprès des différents partenaires

Fonctionnement

- Admission sur notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées à la demande de la famille
- Intervention dans l'établissement scolaire de quartier, à domicile, en établissement médico-social
- Rencontre au centre Normandie-Lorraine pour les regroupements d'enfants, la Journée des familles et à l'extérieur pour les déjeuners-échanges entre adolescents

Équipe pluridisciplinaire

- Enseignants spécialisés
- Éducateurs spécialisés
- Psychologue
- Assistante Sociale
- Paramédicaux : orthoptiste, ergothérapeute
- Professionnels en Aide à la Vie Journalière, en déplacement, en Conseil en Accessibilité et Compensation Sensorielle

Pour toute information :
Sylvie ANDRÉ, Responsable de service
 02 32 86 51 60 • sylvie.andre@normandiolorraine.fr

Christine DIEUL, coordonnatrice pédagogique
 christine.dieul@normandiolorraine.fr


Centre Normandie-Lorraine
 Centre ressources pour déficients visuels

SÉVA

Service d'Évaluation de la Vision et de l'Autonomie

Le SÉVA propose un bilan global d'autonomie aux :

- enfants déficients visuels de Normandie
- adultes déficients visuels de la Seine-Maritime.

Missions

- **Accueillir** la personne afin qu'elle puisse mettre en place des techniques adaptées pour acquérir un maximum d'indépendance
- **Accompagner** pour une mise en confiance de ses possibilités pour mener une vie la plus harmonieuse possible, en fonction de ses capacités visuelles
- **Conseiller** et sensibiliser auprès de professionnels d'autres établissements (aménagement, aides techniques, adaptations...)
- **Participer** aux CCPA (Commission Communale Pour l'Accessibilité)

Fonctionnement

1. Prendre contact avec le SÉVA par téléphone, par mail ou par les professionnels du Centre qui accompagnent votre enfant.
2. Remplir une pré-fiche de renseignements
3. Passer des évaluations concernant au besoin :
 - un bilan orthoptique basse-vision
 - un bilan en déplacement
4. Rééducations si besoin au centre Normandie-Lorraine

Équipe pluridisciplinaire

Des professionnels spécialisés en basse vision vous accueilleront :

- Orthoptiste
- Instructeurs de Locomotion
- Instructeurs en AvJ (Autonomie de la Vie Journalière)
- Ergothérapeute
- ICACS (Intervenant-Conseil en Accessibilité et Compensation Sensorielle)

Pour toute information :
Responsable de service
 02 32 86 51 60
 blandine.rcnard@normandiolorraine.fr

via évaluations déplacements orthoptie

LES PROJETS DE SERVICES en consultation
sur le site internet centrenormandielorraine.org



PROJET DE SERVICE SEES SECONDAIRE



PROJET DE SERVICE



2016 - 2021
Section de Pré-Professionnelle

Centre Normandie-Lorraine
58, rte de Darnétal - BP 14 - 76240 LE MESNIL ENARD - Tél. 02 32 86 51 60



PROJET DE SERVICE SEES PRIMAIRE



2016 - 2021
Section d'Éducation et d'Enseignement Spécialisés - primaire



PROJET DE SERVICE DE LA SME



2016 - 2021
SECTION MEDICO-ÉDUCATIVE

Centre Normandie-Lorraine
58, rte de Darnétal - BP 14 - 76240 LE MESNIL ENARD - Tél. 02 32 86 51 60



PROJET DE SERVICE DU SAAAIS



2016 - 2021
Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire

Centre Normandie-Lorraine
58, rte de Darnétal - BP 14 - 76240 LE MESNIL ENARD - Tél. 02 32 86 51 60 - normandielorraine@orange.fr



PROJET DE SERVICE DU SAFEP



2016 - 2021
Service d'Accompagnement Familial d'Éducation Précoce

Centre Normandie-Lorraine
58, rte de Darnétal - BP 14 - 76240 LE MESNIL ENARD - Tél. 02 32 86 51 60 - normandielorraine@orange.fr

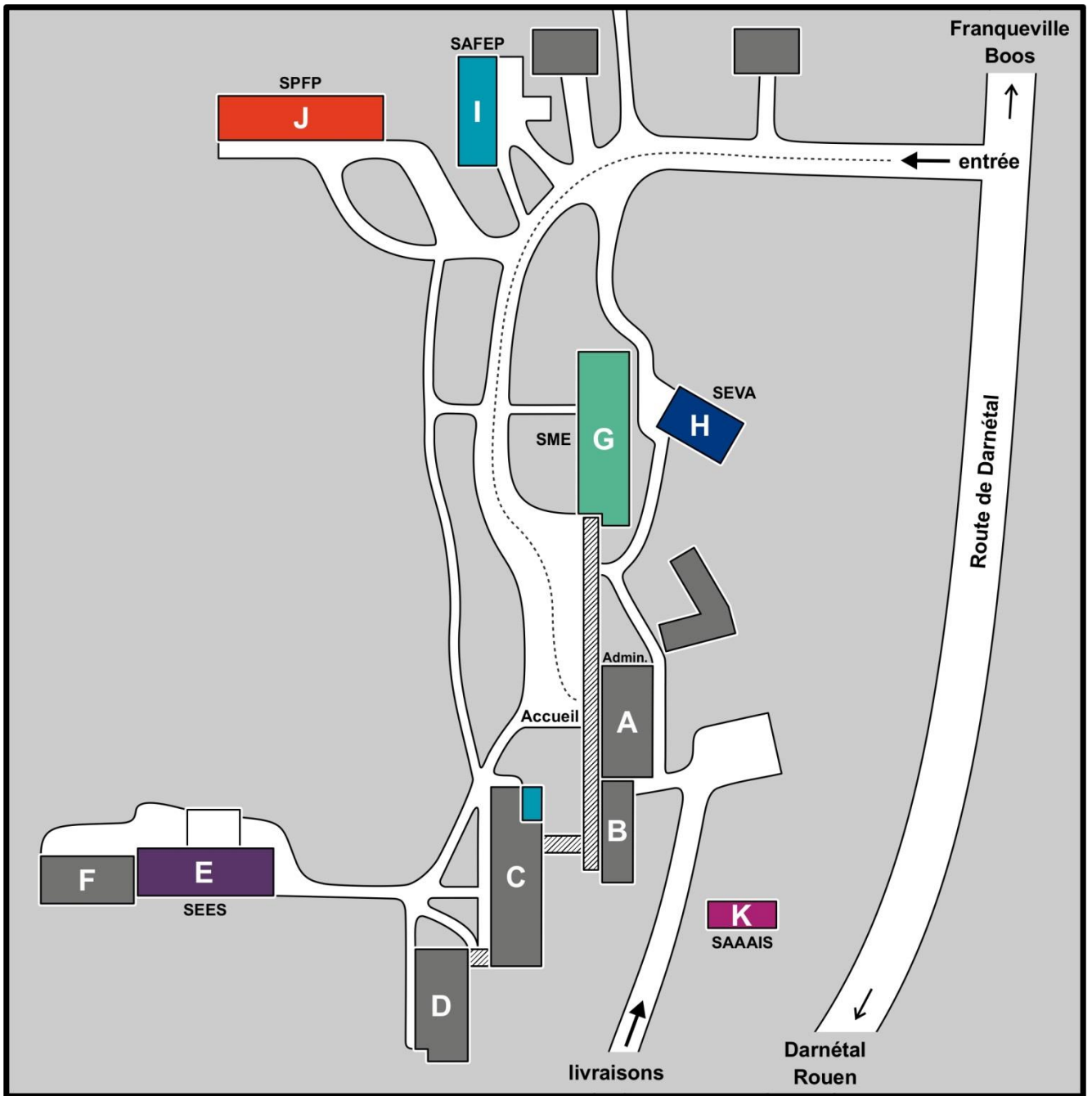


PROJET DE SERVICE DU SÉVA



2016 - 2021
Service d'Évaluation de la Vision et de l'Autonomie

Centre Normandie-Lorraine
58, rte de Darnétal - BP 14 - 76240 LE MESNIL ENARD - Tél. 02 32 86 51 60 - normandielorraine@orange.fr



Centre Normandie-Lorraine
Centre ressources pour déficients visuels

58 rte de Darnétal - BP 14 - 76240 Le Mesnil-Esnard
tél. 02 32 86 51 60 - normandie.lorraine@orange.fr